

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

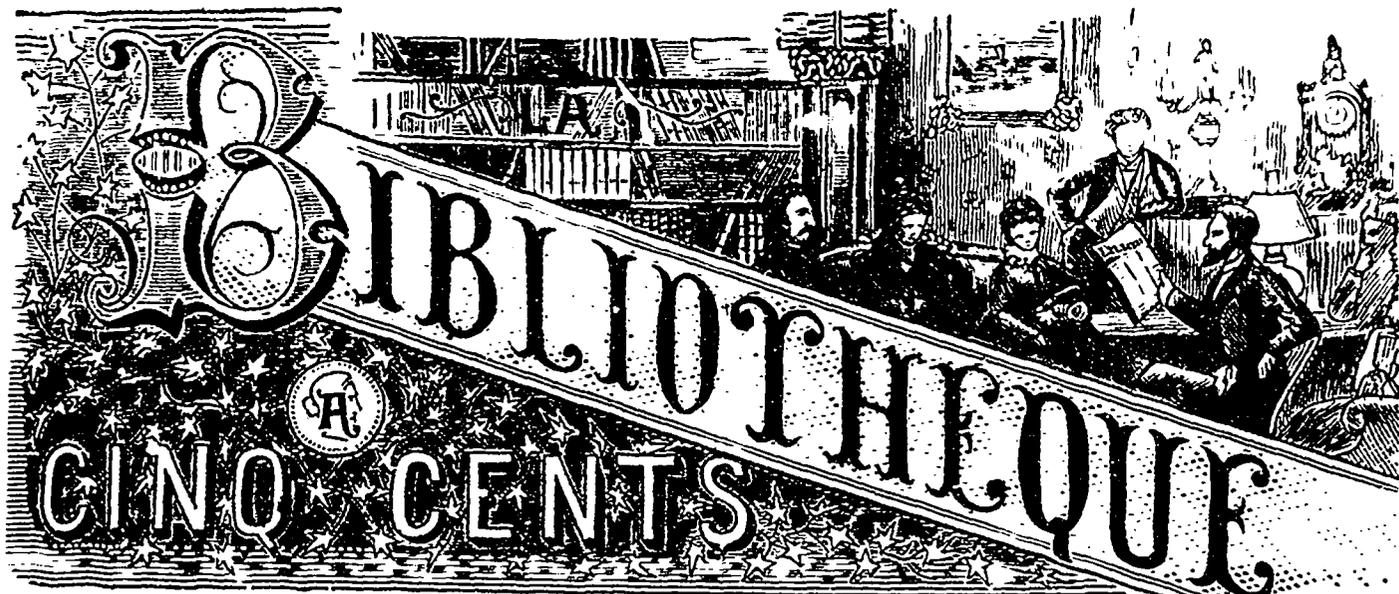
L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
									✓		



Publiée par FOIRIER, BESSÈTE & C^{IE}, 1540, rue Notre-Dame,

Vol. II

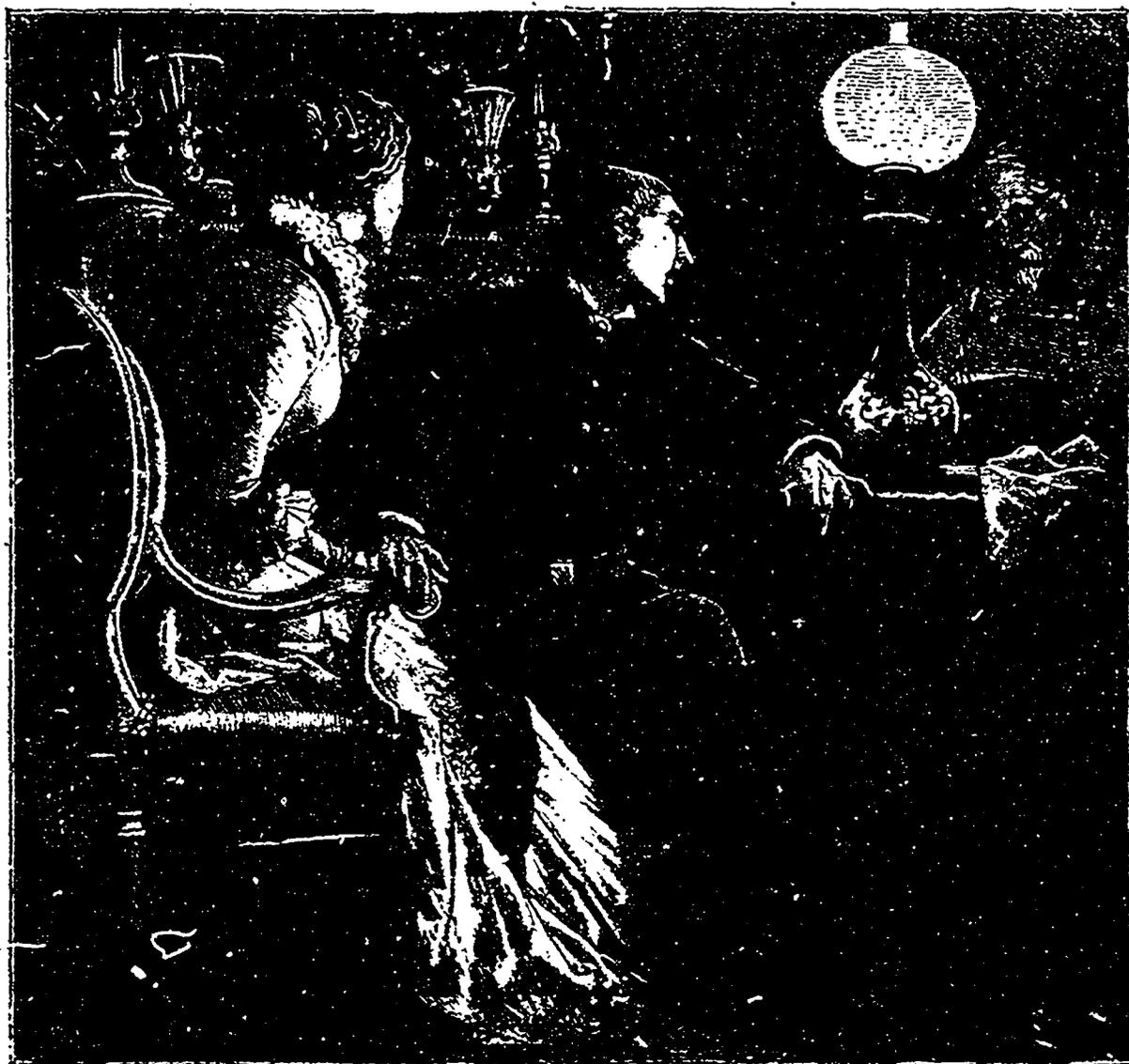
{ PAR AN }
\$2.50

MONTREAL, 28 OCTOBRE 1886

{ UN NUMERO }
5 CENTS

No. 4

LA RÉVELATION



Le commandant, Ernestine et Victor étaient réunis dans le salon du Barral.

LA REVELATION

I

LE LYCÉEN

Le même soir, le temps était devenu mauvais, et la nuit s'annonçait comme devant être froide et obscure. Cependant, on eût pu voir des groupes d'hommes et de femmes rôder autour du Chêne-Vert. Ils n'avaient plus la turbulence de ceux du matin ; mais, tout entiers à leurs mystérieuses causeries, les curieux ne remarquaient même pas que le brouillard commençait à se résoudre en pluie abondante sur leurs têtes.

La maison avait un aspect insolite, presque sinistre. Au lieu de ce feu énorme qui flamboyait habituellement dans la cuisine, au lieu de ces lumières qui couraient derrière les fenêtres, au lieu de ce bruit, de cette agitation qui régnaient sans cesse dans l'auberge, tout était sombre et silencieux. Une seule fenêtre, située à l'angle du bâtiment, et que l'on savait être celle des deux sœurs, était éclairée ; c'était vers elle que convergeaient tous les yeux. Quelques moments auparavant, quatre hommes portant sur un brancard un objet lourd et de forme oblongue s'étaient dirigés vers cette partie de l'auberge et y avaient pénétré par une porte bâtarde qui s'était aussitôt refermée sur eux. Les curieux eussent bien voulu se glisser dans la cour ; mais Marion, par ordre supérieur, avait fermé la grande grille de bois, qui d'ordinaire restait ouverte jour et nuit. De plus, un gendarme se montrait par intervalles, prêt à réprimer les tentatives trop indiscrettes.

—Cependant une espèce de patache, qui formait la correspondance du chemin de fer entre la ville voisine et Pierrefitte, arrivait chaque soir au Chêne-Vert et pouvait amener des voyageurs. On savait qu'aucune circonstance d'intérêt privé ne devait interrompre ce service, car la patache était chargée aussi du transport des dépêches. Comme la nuit venait de tomber, on entendit au loin, sur la grande route, un cornet qui écorchait l'air du *Postillon de Longumeau*.

—Voici le courrier ! se dit-on ; nous verrons bien si on le laissera à la porte, lui !

Bientôt apparurent, au milieu de torrents d'eau, deux lanternes rouges bien connues des assistants. Marion et son mari se hâtèrent d'ouvrir la grille, et la patache entra dans la cour avec un bruit de sonnettes et un grincement de fers sur le pavé. Mais, dès qu'elle eut passé, on referma la barrière, et l'accès de l'auberge devint aussi difficile qu'auparavant.

Le courrier, ne trouvant pas sans doute les choses dans l'état accoutumé, était descendu de son siège et jurait d'une manière abominable. Néanmoins, François lui dit quelques mots à l'oreille, et il s'apaisa ; puis l'un et l'autre, pendant qu'ils dételaient les chevaux et plaçaient la patache sous la remise, continuèrent de causer à voix basse avec vivacité.

La voiture contenait un seul voyageur, étranger à Pierrefitte, et qu'elle avait pris à la gare, après le passage d'un train arrivant de Paris. C'était un jeune homme mince, à figure presque imberbe, enveloppé d'une espèce de caban dont il avait relevé le capuchon par dessus la tête, afin de se préserver de la pluie. Il restait ahuri au milieu de la cour, ne sachant de quel côté tourner et à qui s'adresser.

—Ah ça, tonnerre ! s'écria-t-il en grossissant sa voix le plus qu'il pouvait, ce n'est donc pas un hôtel ici ? On ne voit rien ni personne... Hé ! la maison !... la fille !... Sacrebleu ! je suis déjà trempé jusqu'aux os !

Ces appels et ces doléances laissèrent impassibles François et le courrier ; mais les servantes, qui causaient dans la cuisine, à la lueur d'une petite lampe de ferblanc, finirent par s'en étonner. Marion s'avança sur le seuil de la porte.

—Ah ça ! demanda-t-elle, est-ce qu'il y a des voyageurs ?

—Il y en a certainement, répliqua l'inconnu, et un voyageur qui meurt de faim, de soif et de fatigue... Il lui faut donc une chambre et un souper bien vite.

En même temps, il repoussa Marion et s'introduisit d'un pas délibéré dans la cuisine.

La servante principale avait les yeux rouges de larmes.

—Vraiment, monsieur, reprit-elle, vous feriez bien de chercher un gîte ailleurs. Cette maison est aujourd'hui dans le chagrin et dans le deuil... Je ne sais même pas si l'on nous permettra...

—Cette maison est pourtant une auberge, et la seule du pays, à ce que je crois... Le temps est trop affreux pour que je pousse jusqu'au Barral.

—Vous allez au Barral ? demanda Marion, chez qui la douleur faisait déjà place à la curiosité ; vous y êtes attendu peut-être ?

—Pas précisément ; toutefois, si je pouvais trouver une voiture pour m'y conduire...

—Vous n'en trouverez pas à cette heure avancée.

—Je ne saurais pourtant m'y rendre seul et à pied par cette nuit noire... Allons ! bonne femme, arrangez-vous pour me recevoir. La première chambre venue me conviendra, et quant à la nourriture, je ne suis pas difficile, quoique j'aie bon appétit.

Le jeune homme avait pris un ton cajoleur qui produisit quelque impression sur la servante. Comme elle réfléchissait, Fanchette lui dit tout bas :

—Oh ! ne le renvoyez pas, Marion ! Il est tout plein gentil... Et puis, voyez donc ! sous sa cape, il est habillé comme un petit soldat !

Le voyageur, en effet, avait distraitement entr'ouvert son caban, et on pouvait s'assurer qu'il portait par dessous une tunique et un pantalon de drap bleu bordés d'un mince liseré rouge. Ce que Fanchette appelait l'uniforme "d'un petit soldat" était tout bonnement celui d'un lycéen.

La grosse Marion n'en savait guère plus long que sa compagne à cet égard ; mais l'écolier était fort joli garçon, et sa figure mutine, ses manières décidées, une distinction native qui, malgré sa jeunesse, se traîssaient dans toute sa personne, touchèrent la surintendante du Chêne-Vert.

—Vraiment, reprit-elle, le temps est horrible, et puis, si l'on voyait au Barral... Eh bien ! pourquoi ne mettrions-nous pas ce voyageur dans la chambre verte, à côté de celle du commandant Duplessis ? Sans doute les autres ne s'en apercevraient pas.

—Oui, reprit la jeune servante, et il faudrait lui donner pour souper ce poulet froid auquel le commandant n'a pas touché... car, depuis deux jours, il ne mange plus, le commandant.

Ces paroles n'avaient pas été prononcées si bas que le lycéen au caban n'en eût entendu quelque chose.

—De qui parlez-vous donc, mes braves filles ? demanda-t-il avec intérêt ; est-ce que le commandant Duplessis demeurerait chez vous ?

—Oui, monsieur, répliqua Fanchette.

—Quoi ! il n'habite pas le Barral ? On m'avait dit... Il y va souvent, du moins ?

—Presque tous les jours, et aujourd'hui encore que la *préfète* vient d'arriver...

—Ah ! la préfète n'est arrivée qu'aujourd'hui ?...

Marion lança à sa subordonnée un regard de colère.

—N'écoutez pas cette bavarde, monsieur, dit-elle ; on fera selon votre désir, puisque vous y tenez tant... Si vous saviez ce qui se passe dans cette maison, vous ne seriez peut-être pas si pressé d'y demeurer ?... Allons ! sottie créature, poursuivit-elle en s'adressant à Fanchette, donne-moi de la lumière ! Je vais conduire ce voyageur à la chambre verte... Où sont vos bagages, monsieur ?

—Mes bagages ?... Hum !... ils arriveront plus tard. Je suis parti à l'improviste, et je n'ai pas eu le temps...

—Alors, venez, dit Marion en précédant l'écolier, un bougeoir à la main ; surtout pas de bruit, car, si l'on vous rencontrait, vous m'attireriez des désagréments... Du reste, vous êtes arrivé par la diligence, et c'est le service qui commande, en définitive !

La maison était vaste, traversée par de longues galeries sur lesquelles s'ouvraient de nombreuses chambres. On monta

un escalier en bois qui, malgré toutes les précautions, criait sous les pas. Des courants d'air humide, qui se faisaient sentir çà et là, obligèrent Marion d'abriter avec la main la flamme de sa bougie pour l'empêcher de s'éteindre.

Au premier étage, on put s'assurer que l'habitation n'était ni aussi vide ni aussi silencieuse qu'on avait lieu de le supposer d'en bas. La lumière filtrait à travers les fentes des cloisons ; on entendait par intervalles un murmure de voix. En même temps, on sentait une odeur âcre et forte, semblable à celle qui s'exhale d'un laboratoire de chimie.

Le lycéen ne donnait pas à ces détails beaucoup d'attention. Mais comme on allait passer devant un corridor latéral, Marion lui fit signe de redoubler de prudence ; elle-même glissa sur le plancher en se courbant, comme si elle eût essayé de dissimuler leur marche.

Le jeune voyageur, assez surpris d'un semblable accueil dans une hôtellerie, imita machinalement son guide. Il ne put pourtant s'empêcher de jeter un coup d'œil dans ce corridor au sujet duquel on semblait éprouver tant d'appréhensions.

Juste à ce moment, une porte venait de s'ouvrir pour laisser passer quelqu'un, et il fut possible de plonger un regard rapide dans la pièce du fond.

A la lueur d'un feu qui brûlait dans la cheminée, on apercevait sur un lit aux rideaux flottants un objet de forme étrange. Sur la table étaient étalés de grands bocaux, des tubes et des cornues de verre. Au milieu de cet appareil allaient et venaient quelques hommes vêtus de blanc, semblables à des spectres. Une fumée épaisse remplissait la chambre et produisait cette odeur pénétrante qui se répandait dans la maison. Tout cela s'évanouit comme un éclair dès que la porte se fut refermée. Le jeune voyageur demeurait interdit par la bizarrerie lugubre de ce tableau. Marion le saisit par le bras et l'entraîna.

— Venez, venez ! murmura-t-elle d'une voix étouffée.

— Ad çà, ma chère, que se passe-t-il ici ?

— N'y songez pas... ne vous en occupez pas !... Des choses bien tristes... S'il faut absolument que vous le sachiez, il y a un mort chez nous.

— Un mort ! répliqua le lycéen avec un mouvement d'effroi ; qui donc est mort ?

Marion laissa échapper un sanglot et, sans répondre autrement, continua d'avancer. Quelques secondes plus tard, on s'arrêta devant une porte numérotée, et, la servante ayant tourné une clé, on pénétra dans la chambre verte.

Cette chambre avait l'aspect banal des pièces de ce genre. Elle devait son nom à un affreux papier vert, décoloré par le temps. Quand au mobilier, c'étaient le même lit et la même commode en mérisier, les mêmes rideaux en calicot à franges de coton ; sur la cheminée peinte en marbre, les mêmes petits vases de fleurs artificielles, et la même pendule en zinc doré, que l'on a pu voir cent fois, pour peu qu'on ait voyagé au nord comme au midi de la France.

Lorsque l'on entra, le coup d'œil exercé de Marion lui fit distinguer d'abord dans cette pièce certains objets qui n'appartenaient pas au mobilier habituel et qui semblaient avoir été apportés là dans un moment de trouble et de presse. Elle murmura des paroles inintelligibles et se hâta d'enfermer ces objets dans un placard de la boiserie ; néanmoins, le voyageur avait eu le temps de remarquer qu'il s'agissait d'effets de femme et d'une photographie de grande dimension, un portrait sans doute.

Après avoir tourné un moment dans la chambre, Marion sortit ; mais elle ne tarda pas à revenir, et cette fois accompagnée de Fanchette. L'une et l'autre étaient chargées de paniers contenant de la vaisselle, du pain, du vin et des viandes froides. Elles mirent un modeste couvert sur un bout de table, et quand elles eurent terminé silencieusement leur besogne, Marion dit avec embarras :

— Vous ne nous reverrez plus sans doute de ce soir, monsieur le voyageur ; mais j'espère que vous ne manquerez de rien... Si j'ai un conseil à vous donner, ne sortez pas de votre chambre.

Et elle partit avec Fanchette.

Alors le lycéen jeta sur une chaise son caban mouillé et regarda autour de lui. En dépit de ses manières hardies, il ne paraissait pas avoir plus de dix-sept à dix-huit ans, et, à cet âge, les faiblesses de l'enfance s'allient encore à certaines velléités juvéniles.

— Voilà une drôle de maison, dit-il ; mais que m'importe à moi, qui la quitterai demain ? Ne songeons plus qu'à atteindre le but de mon voyage... N'est-ce pas un heureux hasard qui m'a conduit dans la demeure même de Charles Duplessis ? Je le verrai avant d'aller au Barral, et s'il ne me donne pas des explications complètes et satisfaisantes... Je suis le chef de la famille à présent !

Il passa sa main sur sa lèvre supérieure, comme pour caresser une moustache absente ; puis, le cours de ses idées ayant changé, il s'assit à table et se mit à manger avec un appétit que ni la lassitude ni les soucis ne semblaient pouvoir altérer.

Comme il était près d'achever son repas, il entendit dans la galerie voisine un pas lent et lourd qui se rapprochait. La porte s'ouvrit, et Baptiste Pichard parut, une lumière à la main.

Ses vêtements étaient débraillés, en désordre, comme ceux d'un insensé. Cependant il affectait un air grave, presque majestueux, qui contrastait avec le trouble évident de ses idées. Il se découvrit, et posant son bougeoir sur la table, il dit d'une voix caverneuse :

— Je suis le maître du Chêne-Vert, monsieur le voyageur, et je viens vous saluer, comme j'ai l'habitude de le faire pour mes pratiques, quand je me trouve à la maison... J'entends qu'on vous traite bien chez moi.

Le lycéen, tout interdit, balbutia quelques mots pour protester de sa complète satisfaction. Pichard ne sembla pas l'avoir entendu.

— On me croit bouleversé de ce qui arrive, poursuivit-il ; mais je suis tranquille... très tranquille, comme vous voyez ! D'ordinaire, je ne m'occupe pas de l'auberge ; je suis très souvent en tournée, et ce qui se passe ici en mon absence, je ne le sais pas toujours. J'avais deux filles, qui en agissaient à peu près à leur fantaisie ; l'une est morte, et l'autre...

Il se tut tout à coup ; après une courte pause, il reprit avec vivacité :

— Croyez-vous qu'ils trouveront quelque chose ? Non, n'est-ce pas ? Quoique ces savants et ces experts fassent les entendus, il n'y a rien de vrai dans leurs manigances. Ils ne veulent pas que j'entre ; mais M. Martin est plus malin qu'eux tous, et il assure qu'ils ne trouveront rien... parce qu'ils ne peuvent rien trouver... Vous n'avez jamais vu ma fille Juliette ? Tiens ! où donc est son portrait ? Son portrait devrait être ici... Quelle charmante fille ! Alerte, toujours bien pomponnée, toujours souriant et chantant...

Il s'interrompit de nouveau ; ses traits durs étaient contractés. Bientôt il envisagea le lycéen et partit d'un éclat de rire.

— Ah çà, qu'est-ce que je dis donc là ? reprit-il ; vous venez ici pour la première fois, je suppose ; et puis vous êtes bien jeune... si jeune qu'on se demande comment votre papa vous permet de voyager seul. Si vous aviez vu Juliette, vous auriez été capable d'en devenir amoureux comme les autres, mon gaillard !... Mais, vraiment, je suis impayable, moi !... Un enfant, un véritable enfant ! Bonsoir donc, mon petit ami. Suffit que je vous aie vu... S'il en est besoin, vous témoignerez que le papa Pichard est aussi calme aujourd'hui qu'à l'ordinaire, n'est-il pas vrai ?

Il salua et partit de son pas automatique.

— Que diable signifie tout cela ? se demanda le lycéen quand il fut seul ; les gens d'ici sont-ils devenus fous ? Ce vieil aubergiste, quoi qu'il en dise, n'a pas les idées bien nettes... Ensuite, peut-être a-t-il un coup de vin de trop... J'en serais d'autant moins surpris que son vin est très préférable à notre "abondance" du colège.

Et il acheva une bouteille d'un vin très fort et très capiteux qu'on lui avait servi.

II

LE DÉNONCIATEUR.

Il y avait, dans le vieux logis du Barral, une petite pièce, ignorée de la plupart des gens de la maison, et dans laquelle Mme Florence avait installé Claudine Pichard. Elle recevait quelque lumière d'une lucarne que cachaient au dehors les ornements d'architecture, et on y pénétrait par le salon, au moyen d'une porte basse et solide soigneusement dissimulée dans la boiserie. Ce réduit, abandonné depuis longtemps et où les araignées avaient pu ourdir leurs toiles dans un calme parfait, n'avait pour mobilier qu'une mince couchette, apportée à la hâte pendant la soirée précédente, un fauteuil de bois vermoulu et une table de forme antique dont on avait mal essuyé la poussière.

Claudine s'était jetée tout habillée sur la misérable couche, et sans doute elle n'y avait pas joui d'un bon sommeil, car, dès les premières lueurs du jour, elle fut debout.

Lorsque Mme Florence entra dans cette espèce de cachot, portant sur un plateau le déjeuner de la jeune fille, celle-ci s'avança précipitamment au devant d'elle.

—C'est inutile, ma bonne dame, dit-elle; je ne prendrai rien, car je désire retourner sur le champ à Pierrefitte.

La gérante déposa le plateau sur un meuble et répliqua avec rudesse :

—Ah ça ! es-tu folle, petite, et songes-tu à ce que tu demandes ? Que dirait Mme Duplessis, qui, tout à l'heure encore, s'informait de toi ?

—Je suis bien reconnaissante à Mme Duplessis et à vous ; mais j'ai beaucoup réfléchi la nuit dernière : me cacher, c'est m'avouer coupable d'un crime dont on m'accuse.

—Tu es donc innocente ? I... bien vrai, tu es innocente ? Claudine eut un mouvement d'indignation.

—Ce doute, est une insulte pour moi, madame ; et, si j'étais un monstre, quelle excuse allégueriez-vous pour m'avoir donné asile ?

—Bien riposté.. Je te crois, petite ; oui, je te crois ; mais ce n'est pas moi qu'il faut convaincre, et il y a là-bas des personnes dont c'est la profession de soupçonner le mal... Allons ! consens à rester encore ici ce matin. Les choses vont se décider d'un moment à l'autre, et l'on saura.

—Que saura-t-on, madame Florence ?

—La vérité vraie... quoi ! Alors, sans doute, tu pourras rentrer en triomphe à Pierrefitte et faire la pique aux vilaines gens.

—Je ne vous comprends pas ; mais, quoiqu'il arrive, je ne resterai pas plus longtemps hors de chez moi. D'ailleurs, ne vous ai-je pas déjà dit que l'existence était pour moi un insupportable fardéau ? Je n'ai plus le courage de la défendre.

—Ta... ta... ta ! En voilà des histoires ! Est-ce qu'on pense à la mort ? Allons ! je devine d'où vient ton chagrin : tu es amoureuse, n'est-ce pas ? Je parie que tu es amoureuse !

Une vive rougeur se répandit sur le visage de Claudine.

—Madame Florence ! balbutia-t-elle.

—Ah ! tu sais que je ne mâche pas mes mots, moi !... Au fait, cela te regarde... Pour ce qui est de t'en aller avant que nous ayons des nouvelles, n'y songe plus, ma chère. On m'a chargée de te garder, et je te garde. Si tu as une tête de fer, j'en ai une aussi, et on verra bien laquelle des deux sera la plus dure.

—Ma bonne madame Florence, de grâce, ne me retenez pas davantage.

—Et toi, petite, ne t'obstine pas. Quelques heures passeront bien vite... En attendant, mange et bois, car, depuis que tu es ici, tu n'as pas encore avalé une bouchée. Je reviendrai te voir plus tard ; mais madame est déjà descendue, et je l'entends causer dans le salon. Il faut que je sache... Vois-tu, ma pauvre Claudine, les choses ne marchent pas tout à fait au Barral comme je le voudrais.

—Mme Duplessis est pourtant une excellente dame. Je suis sûre qu'elle ne voudra pas, elle, s'opposer à mon départ.

—Ah ! tu m'ennuies à la fin ! Si tu insistes tant pour t'en aller, c'est sans doute que tu as quelque mauvais dessein contre toi-même... Mais pas de ça... Tu es ici, restes-y... Bonjour !

Et Mme Florence sortit en faisant claquer la porte qui communiquait avec le salon. Comme cette porte s'ouvrait en dedans, la prisonnière se disposait à suivre la gérante ; mais le bruit qui s'élevait dans la première pièce la fit changer de résolution, et elle s'assit dans le vieux fauteuil, en attendant l'occasion de recouvrer sa liberté.

Mme Duplessis, en effet, était au salon, et, avant d'entrer chez sa protégée, elle s'était arrêtée pour lire plusieurs lettres que le facteur rural venait d'apporter. Une de ces lettres semblait lui causer une certaine émotion, quand elle entendit parler avec vivacité dans le vestibule, et bientôt quelqu'un s'écria d'un ton arrogant :

—Laisse-moi donc, imbécile ! Je ne suis pas venu ici depuis longtemps, et tu ne sais pas qui je suis...mais tu vas l'apprendre.

En même temps, Victor fit irruption dans le salon, suivi de près par le domestique, qui s'arrêta tout effaré à l'entrée. Le lycéen lui jeta son caban et son képi, puis il courut vers Ernestine.

—Ah ! chère maman ! dit-il, vous ne vous attendiez guère à me voir.

Mme Duplessis n'avait pu d'abord retenir un cri de joie ; néanmoins, en embrassant son fils, elle répliqua avec un accent sévère :

—Victor...enfant indomptable, brouillon incorrigible !...Je viens d'apprendre par une lettre de ton proviseur que tu t'es sauvé du lycée, et j'éprouvais déjà une mortelle inquiétude. Apprends-moi donc pour quel motif...

—Eh bien, chère maman, supposez que je n'ai pu rester plus longtemps loin de vous...vous pour qui j'ai une affection si vive... D'autre part, le lycée est bien ennuyeux, et on y est facilement pris du spleen...Enfin, maman, s'il faut l'avouer, il m'a semblé que j'avais le droit, à mon âge, de savoir ce qui se passe ici, et il me sera bien permis de m'informer...

—Comment, monsieur, interrompit Mme Duplessis, me faudra-t-il justifier ma conduite devant vous ? Vous pourriez me trouver un peu rebelle à vos volontés ; je vous en avertis... Mais, allons ! poursuivit-elle avec une apparente indulgence qui pouvait cacher une inquiétude réelle, ce n'est pas le moment de t'adresser des reproches. Te voilà au Barral ; sois le bienvenu, et ne me suscite pas de nouveaux chagrins avec tes folies.

Victor allait répondre, quand la gérante entra dans le salon. Le lycéen s'avança vers elle et l'embrassa.

—Ah ! madame Florence, s'écria-t-il, ne me reconnaissez-vous pas ?

La gérante, peu habituée à de semblables caresses, avait eu, en effet, un mouvement brusque pour les repousser ; mais elle se ravisa aussitôt.

—Sainte Vierge ! dit-elle, c'est monsieur Victor !... Voyez donc, madame, comme il est devenu fort et grand ! Je disais bien que c'était un homme !

Et elle adressa à sa maîtresse un regard qui semblait ajouter : "et un homme avec lequel il faudra compter sans doute."

—Vous le gâtez, Florence ; ce n'est qu'un enfant volontaire, présomptueux, et qui me cause bien des ennuis...Mais il paraît très-fatigué du voyage ; il a les yeux battus, et il a besoin de réparer ses forces.

—Eh bien ! madame, je vais donner l'ordre...

—Oh ! maman, ne soyez pas trop en peine de moi. Quoique je n'aie pas passé une bonne nuit, j'ai couché à l'auberge du Chêne-Vert, à Pierrefitte.

—Tu viens de Pierrefitte ? du Chêne-Vert ?

—Oui, et précisément vous me faites souvenir que j'ai une commission pressée pour vous...Ne se trouve-t-il pas ici une jeune fille à laquelle vous vous intéressez et à laquelle vous avez donné asile ?

—Oui, Mlle Claudine Pichard, la fille de l'aubergiste.

—La fille ! répliqua Victor profondément troublé ; mais alors elle est la sœur de...de...

—De celle que l'on a enterrée hier, acheva Mme Florence. Enfin, monsieur Victor, de quelle commission vous a-t-on chargé à propos de Claudine ?

—Je... je ne sais plus... Ah ! c'est la sœur de... Attendez, je crois me souvenir... Oui, c'est cela... Il faut qu'elle parte, qu'elle se cache sans perdre un instant.

—Bonté divine !... Et qui vous a dit qu'elle devait partir ?

—Le commandant Duplessis.

—Le commandant ! répéta Ernestine. Quoi ! Victor, tu as déjà vu le commandant ?

Victor ne se hâta pas de répondre. Il passait et repassait la main sur son front, comme pour aider le travail de sa pensée. Les images lugubres de la nuit précédente, images que ses préoccupations de famille avaient effacées un moment, lui apparaissaient de nouveau à cette heure avec une netteté et une énergie surprenantes.

Mme Duplessis remarqua son malaisé.

—Mon Dieu ! qu'as-tu donc, mon fils ? s'écria-t-elle.

—Rien, rien, répliqua-t-il ; mais je ne puis m'expliquer... Ma cervelle est comme un chaos... Qu'y a-t-il de faux, qu'y a-t-il de vrai dans ce que j'ai vu ou cru voir ? Ainsi, c'est la sœur de cette belle personne aux cheveux blonds qui...

Il se laissa tomber sur un canapé, en prenant sa tête dans ses mains.

—Il aura entendu quelque chose là-bas, murmura Florence. Mais, madame, que faut-il faire à l'égard de Claudine ? Je suppose que vous ne voulez pas l'abandonner ?

—Non, certes ; en dépit de la clameur publique, je ne peux croire cette pauvre enfant coupable.

—Et moi de même ; alors il s'agit de la soustraire à la justice ; mais comment ? Tout le pays lui est contraire, et si elle sort d'ici, elle est perdue. Il vaudrait donc mieux qu'elle restât dans le cabinet noir, où personne n'irait la découvrir, car les gens de la maison sont sûrs.

—Mais enfin, s'écria Victor avec une mortelle anxiété, qu'a donc fait cette jeune fille ?

On entendit un piétinement de chevaux dans la cour, puis des bottes éperonnées résonnèrent, et un gendarme se montra sur le seuil de la porte, son tricorne à la main.

—Messames, dit-il avec politesse, ne vous effrayez pas... J'ai ordre de visiter la maison pour y chercher Mlle Claudine Richard, contre laquelle je suis porteur d'un mandat, à moins que vous ne consentiez à me la livrer volontairement.

Le gendarme était un gros bonhomme à la figure réjouie, qui n'avait rien de bien redoutable. A Pierrefitte, il se tenait dans les meilleurs termes avec la population qu'il avait mission de surveiller. Toutefois, à sa vue, Mme Duplessis et Florence elle-même étaient restées d'abord interdites ; enfin la gérante répondit sèchement :

—Il n'y a personne ici que nous autres, monsieur Gérardin. Cherchez si vous voulez ; mais il n'y a personne.

—Allons donc ! Au su de tout le monde, madame Duplessis-Barral, ici présente—une dame que j'honore, ajouta le gendarme en s'inclinant—a recueilli hier la demoiselle dans sa voiture et l'a amenée au Barral.

—Il est possible qu'elle y ait été amenée hier, mais elle ne s'y trouve pas aujourd'hui. Du reste, je vous le répète, cherchez... Vous êtes libre de chercher.

Le gendarme se gratta l'oreille ; il n'avait avec lui qu'un camarade qui attendait dans la cour, et, à eux deux, ils représentaient, comme nous savons, toute la force publique de Pierrefitte. Or, en présence de ce mauvais vouloir évident, il ne pouvait guère espérer de découvrir Claudine dans cette vaste habitation, pleine de détours, de corridors et d'escaliers.

Pendant qu'il demeurait perplexe, ses yeux s'arrêtèrent sur Victor.

—Ah ! mon garçon, lui dit-il d'un ton moitié railleur et moitié sérieux, n'est-ce pas vous qui, ce matin, êtes sorti par la fenêtre de l'auberge du Chêne-Vert ?... Une manière de sortir qui, hum ! peut donner de drôles d'idées !

Victor fut blessé du soupçon que contenaient ces paroles.

—Monsieur, dit-il avec effort, je m'appelle Victor Duplessis-Barral ; je quis aspirant à l'école militaire de Saint-Cyr, et je suis ici chez ma mère.

—Oui, dit Ernestine ; c'est mon fils, mon cher Victor... Le désir extrême de me revoir...

—Alors tout s'explique, répliqua le gendarme ; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit... J'ai ordre de trouver Claudine Richard, et il faut que je la trouve.

Il fit un mouvement comme pour commencer ses perquisitions. Victor, sous l'influence de son idée fixe, demanda de nouveau :

—Enfin, monsieur, pourquoi voulez-vous arrêter cette Claudine, et quel crime a-t-elle commis ?

—Quoi ! vous ne le savez pas ? On ne parle pourtant que de cela dans la commune. Elle est accusée d'avoir, par jalousie, empoisonnée sa sœur Juliette, une fort jolie demoiselle, qui devait épouser le fils de M. le maire... et il n'y a pas à dire non, car on assure que messieurs les experts viennent de découvrir "aussi gros que moi" de poison dans le corps de la défunte.

L'exagération un peu hardie du brave militaire n'appela aucun sourire sur les lèvres des assistants. Quant à Victor, son égarement redoubla.

—Elle a empoisonné sa sœur ! répéta-t-il, et sa sœur était cette belle personne aux cheveux blonds... Mais est-elle vraiment morte ? Elle me regardait, elle me souriait... Puis l'homme s'est avancé avec son scalpel sanglant... Mon Dieu !

Et il se renversa sur le canapé, en proie à une crise nerveuse. Sa mère courut à lui.

—Qu'as-tu, Victor ? s'écria-t-elle ; voyez, Florence, il se trouve mal !

—Bah ! je sais d'où cela vient ! reprit le gendarme en clignant des yeux ; il paraît que votre jeune homme a eu la curiosité, la nuit dernière... Ça se croit "fendant" mais c'est jeune, et ce n'est pas encore solide au poste.

Ernestine faisait respirer des sels à son fils pendant que Florence apportait un verre d'eau. Victor, tout à fait hors de lui, reprit d'une voix entrecoupée :

—Arrêtez-la, gendarme ; arrêtez cette infâme empoisonneuse... Elle est ici, je le sais... Elle y est, je vous l'affirme.

—Ne l'écoutez pas ! s'écria Mme Duplessis ; vous voyez bien qu'il délire !

La frénésie de Victor ne céda pas devant l'intervention de sa mère.

—Oui, elle est dans la maison ! poursuivit-il ; on a voulu m'employer à son salut, parce que j'ignorais encore... Mais ne vous découragez pas... Prenez-la, livrez-la au bourreau... Il faut que la mort de l'ange soit vengée... Pas de pitié pour l'empoisonneuse !

De violentes convulsions l'empêchèrent d'en dire davantage. Pendant que Mme Florence aidait Ernestine à contenir le malheureux Victor, le gendarme reprit d'un ton piqué :

—Suffit ; il paraît qu'on a voulu me rouler ; mais je sais ce qu'il me reste à faire... Et dussé-je démolir le château...

—C'est inutile, monsieur, dit tout à coup une voix nouvelle ; je ne saurais rester ici contre le vœu de personne... Me voici ! La porte secrète s'ouvrit, et Claudine entra.

Sa contenance était ferme, sans forfanterie. Ses yeux avaient un éclat surprenant. Sous son voile de crêpe rejeté en arrière, avec ses formes sculpturales que dessinaient ses vêtements noirs, elle était magnifique de courage, de dignité et de douleur.

Mme Duplessis et Florence ne purent retenir un geste de regret. Victor la regarda fixement, et tendant le bras vers elle, il balbutia :

—Oh ! l'empoisonneuse ! l'empoisonneuse !

—Que Dieu vous pardonne, monsieur, répliqua doucement Claudine, cette cruelle parole ! Vous êtes plus sévère que ma conscience qui ne me reproche rien, plus sévère que mes juges qui, je n'en doute pas, reconnaîtront mon innocence... Je vous remercie, mesdames, pour l'intérêt que vous m'avez témoigné... Monsieur Gérardin, je suis prête à vous suivre.

Victor demeura immobile et muet.

La noble résignation de Claudine avait touché le gros gendarme lui-même.

—Je suis désolé de ce qui arrive, dit-il avec gaucherie ; je connais bien votre brave homme de père, et je sais que vous-même... Mais le devoir... vous comprenez.

—Vous n'avez pas à vous excuser... Partons donc... Vous allez me conduire à Pierrefitte, sans doute ?

—Non, mademoiselle, le magistrat du parquet et les autres messieurs sont déjà repartis pour la ville. C'est donc à la ville que j'ai ordre de vous amener.

Il n'y avait plus aucun moyen de soustraire Claudine à l'action de la justice, Mme Duplessis et la gérante le comprirent, et comme Victor paraissait tout à fait calme maintenant, elles ne songèrent plus qu'à procurer à la prisonnière tous les soulagements en leur pouvoir. La ville était à trois lieues de là, et un semblable trajet paraissait impossible à pied. Florence proposa de faire atteler une cariole qui servait à l'exploitation du domaine. Un valet de ferme monterait sur le siège, et Gérardin devait occuper l'intérieur avec Mlle Pichard, pendant que son compagnon ramènerait les chevaux à Pierrefitte. L'agent de la force publique accepta avec plaisir cet arrangement, que l'on se mit aussitôt en devoir d'exécuter.

Gérardin appela son camarade, afin de s'entendre avec lui, et Florence courut à la ferme. Pendant ce temps, Mme Duplessis s'assit à côté de Claudine et lui donna tout bas des consolations, des encouragements.

—Ah ! madame, disait la jeune fille d'un air accablé, le monde entier m'abandonne !

Mme Florence revint bientôt, apportant un panier qu'elle avait bourré, non seulement de provisions, mais encore de tous les objets qu'elle jugeait utiles à la prisonnière. Elle y avait même glissé un peu d'argent de sa propre bourse.

On se rendit dans la cour, où la voiture attendait. Les gens de la ferme et du château se groupaient çà et là d'un air triste. Mme Duplessis, puis Florence, embrassèrent Claudine ; l'une et l'autre pleuraient. Comme Claudine allait prendre place dans la cariole à côté de Gérardin, Mme Florence lui dit encore :

—Courage, pauvre petite ! Des temps meilleurs viendront pour toi, et je souhaite que la vérité soit promptement reconnue.

—Souhaitez plutôt, madame, répliqua la jeune fille, que la mort vienne promptement terminer mes souffrances.

La voiture partit. Mme Florence et les gens de la maison restèrent à causer sur le pas de la porte. Quant à Mme Duplessis, inquiète au sujet de son fils, elle s'était hâtée d'aller le rejoindre au salon.

Elle le trouva assis à la même place, le visage rouge, les yeux hagards.

—Ah ! mon enfant, lui dit-elle, qu'as-tu fait ? Cette pauvre créature ne méritait pas...

Mais, remarquant l'état de prostration du lycéen, elle s'écria d'un ton alarmé :

—Tu es malade, Victor ! Mon Dieu ! ce voyage, ces fatigues, ces agitations... Allons ! viens dans ta chambre, appuie-toi sur moi... Il faut te coucher bien vite !

Victor se laissa conduire machinalement, ses jambes fléchissaient sous lui, et il fut tombé, si sa mère ne l'avait soutenu.

Comme Mme Florence allait rentrer, le commandant Duplessis arriva à cheval. Ayant mis pied à terre, il s'approcha avec empressement de la gérante.

—Où est-elle ? demanda-t-il à voix basse.

—Qui ? Mme Duplessis ?

—Non, non... Elle... Claudine ?

—Ah ! je crois... Eh bien ! Claudine est partie pour la ville, dans la cariole, avec un gendarme.

Le commandant poussa un juron, en frappant du pied.

—Il fallait la cacher, il fallait la défendre, dit-il ; j'avais recommandé...

—Hélas ! monsieur, elle s'est livrée elle-même.

—Elle veut donc périr ? Les charges contre elle sont accablantes, et sa condamnation paraît certaine... Mais vous dites qu'elle est dans la cariole avec un seul gendarme ; je vais les rejoindre, et je ne la laisserai pas emmener, ou que le diable m'emporte !

Il fit mine de se remettre en selle ; Mme Florence le retint avec hardiesse.

—Y songez-vous ? reprit-elle ; une pareille violence convient-elle à votre âge, à votre rang, et croyez-vous que Claudine aurait sujet de vous en être reconnaissante ?

Charles Duplessis réfléchit quelques instants.

—C'est juste, madame Florence, répliqua-t-il ; une démarche imprudente pourrait avoir pour elle des conséquences fâcheuses... N'importe ! je vais suivre la voiture et m'assurer que l'on traite bien cette pauvre enfant. Qui sait même si, dans le trajet, je ne trouverai pas une occasion de lui rendre service ?

—Et quel service pourriez-vous lui rendre ? Il n'y a rien à faire pour le moment... Ne voudriez-vous pas plutôt voir votre parente, Mme Duplessis, avec laquelle je suppose que vous avez à vous entendre sur beaucoup de choses, et son fils, M. Victor, qui vient de nous tomber des nues ?

—J'ai déjà vu Victor. Quant à Mme Duplessis, présentez-lui mes compliments... Elle recevra ma visite bientôt.

En même temps, Duplessis remonta à cheval et partit dans la direction de la voiture.

Mme Florence se hâta de rejoindre sa maîtresse.

—Ça devient de plus fort en plus fort, murmura-t-elle ; il a l'air d'avoir peur de madame à présent !

Dans l'après-midi, on envoya un exprès à Pierrefitte pour mander le docteur Bonivet. À la suite de tant de secousses, Victor avait été pris d'une fièvre cérébrale.

III

LA PROMENADE

Plus d'un mois s'était écoulé depuis les événements que nous venons de raconter.

Pendant une partie de ce temps, on avait craint pour l'existence de Victor. En proie au plus affreux délire, il revoyait sans cesse les lugubres images de la nuit qu'il avait passées à l'auberge du Chêne-Vert. Enfin, grâce aux soins de sa mère et de Florence, grâce au docteur qui venait deux fois par jour de Pierrefitte, le lycéen n'avait pas tardé à entrer en convalescence, si bien qu'au moment où se renouent les fils de ce récit, il faisait une promenade à pied en compagnie d'Ernestine.

Le temps, doux et clair ce jour-là, convenait fort bien à un convalescent. Quelques nuages voilaient par intervalle la face du soleil, et un vent tiède courait à travers les arbres. Aussi Victor semblait-il renaître sous ce souffle vivifiant, et quoique sa tunique de lycéen fût devenue un peu trop large pour son corps amaigri, un vif incarnat reparaisait sur ses joues.

La mère et le fils suivaient un sentier qui longeait la rivière, à l'ombre des saules. Non loin de là passait la route départementale reliant le Barral à Pierrefitte, et sur une éminence, à l'horizon, se dressait la tour en ruines où le commandant Duplessis avait été mordu par un serpent. Les promeneurs s'avançaient par le moulin, dont le barrage traversait la rivière et formait une chute d'eau qui s'entendait au loin, dans le silence de la campagne. A ce moulin demeurait une vieille femme, malade en ce moment, qui était une ancienne cliente de la famille Duplessis, et Ernestine, voulant avoir de ses nouvelles, dirigeait de ce côté la promenade.

On marchait à pas lents ; Mme Duplessis et Victor avaient sans doute, chacun de son côté, des motifs de préoccupation, car ils n'échangeaient que de rares paroles. Ernestine finit par attribuer la taciturnité de son fils à la fatigue, et, malgré sa résistance, elle l'obligea de s'asseoir avec elle au pied d'une haie touffue, à quelques pas du sentier.

Comme Victor passait la main sur son front d'un air de malaise, elle lui demanda ;

—Est-ce que tu souffres, mon enfant ?

—Non... pas comme vous le pensez, du moins.

—Je gage que tu as encore l'esprit obsédé de ces visions qui te poursuivaient pendant ta dernière maladie... Pauvre Victor ! comme tu as expié durement ta folle escapade, ton humeur turbulente et brouillonne ! Cependant, le docteur affirme qu'en reprenant des forces, tu parviendras sans peine...

—Ce n'est pas cela, maman, répliqua le lycéen avec une sorte d'impatience ; la fièvre est partie ; je ne songe plus qu'aux réalités, et ces réalités deviennent chaque jour plus sombres... Tenez, puisque l'occasion s'en présente, je vous demandai la permission de vous adresser quelques questions.

Ernestine ne put retenir un mouvement d'inquiétude.

—Non, non, répliqua-t-elle, pas en ce moment... Tu es encore trop faible.

—Ma mère, il est des pensées qui nuisent plus que tout le reste à mon complet rétablissement, et peut-être dépend-il de vous que je retrouve le repos... Il faut que je sache, et j'ai le droit de savoir, à quel titre nous sommes au château du Barral. Une inimitié mortelle existait entre mon père et celui qu'on appelle le commandant Duplessis ; on m'a conté l'histoire de ce duel qui eut lieu autrefois dans la salle d'armes... Comment se fait-il donc qu'aujourd'hui...

—Mais toi, Victor, que peux-tu reprocher au commandant ? interrompit Ernestine. Depuis que nous sommes ici, ne nous a-t-il pas donné mille preuves de délicate affection ? Oublions ces anciens démêlés de famille, comme ton père lui-même avait fini par les oublier... Ecoute, mon enfant ; depuis le malheur qui nous a frappés, nous n'avons plus qu'un ami, qu'un protecteur : c'est Charles Duplessis. Lorsque je suis tombée de la position éminente que je partageais avec mon mari, je n'ai pu, à cause de toi, à cause de ta sœur, si jeune encore, me résigner à l'abaissement, à la pauvreté. Charles Duplessis est notre parent ; pourquoi repousserions-nous ses bienfaits ?

—C'est qu'il est peut-être le seul homme au monde de qui nous ne pouvons en accepter.

—Tu es injuste et ingrat envers lui, Victor ; il a toujours témoigné beaucoup d'intérêt pour toi. Ces derniers temps, quand tu as été si gravement malade, il paraissait partager mon anxiété. Tu n'ignores pas qu'il passe presque tout son temps à la ville, afin d'être au courant de ce qui concerne Claudine Pichard ; il acquitte ainsi sa dette de reconnaissance envers une personne qui lui a sauvé la vie... Néanmoins, lorsque tu as été en danger, il est venu chaque jour au Barral et prenait part à tes souffrances, comme si tu avais été son fils. Tu m'as conté toi-même que, pendant la nuit où tu reçus une secousse si terribile à l'auberge de Pierrefitte, il te soigna avec beaucoup de zèle... Victor, tout cela ne prouve-t-il pas que, malgré ses fautes de jeunesse, Charles Duplessis ne mérite plus la réprobation que nous avons si longtemps fait peser sur lui ?

Et la belle veuve laissa couler ses larmes.

Cet attendrissement donnait un charme de plus à sa physionomie, noble et sereine d'habitude, et il semblait que son fils dût en être touché... Victor, au contraire, fronça le sourcil.

—Avec quelle chaleur vous le défendez ! reprit-il ; j'imagine pourtant que votre indulgence pour cet homme, qui a versé autrefois le sang de mon père, n'irait pas jusqu'à lui accorder votre main, car on assure que vous êtes prête à le faire ?

Ernestine tressaillit.

—Malheureux enfant ! s'écria-t-elle, qui t'a dit... comment as-tu pu voir... Certains de nos amis ont parlé devant toi d'événements que tu aurais dû ignorer toujours... Eh bien ! soit, Victor, poursuivit-elle avec une émotion croissante ; si jamais je me décidais à un pareil mariage, serait-ce à toi de m'en blâmer ? N'aurait-il pas pour résultat d'assurer ton avenir et celui de ta sœur ? Ne me permettrait-il pas à moi-même de ne pas descendre au-dessous du rang que j'ai occupé dans le monde ? Enfin, ne serait-il pas un moyen de changer la situation fâcheuse où nous nous trouvons en ce moment, et que notre ruine complète nous oblige de subir ?... Victor,

mon fils bien-aimé, vois les choses dans toute leur vérité... Si ce parent, contre lequel tu témoignes tant d'aversion, nous retirait son appui, que deviendrai-je avec mes enfants ?

Les sanglots la suffoquaient, et elle s'arrêta. Victor reprit avec une obstination farouche :

—Encore une fois, nous devons tout accepter, plutôt que les services du commandant Duplessis ; et si je vous croyais disposées à lui donner un jour ou l'autre la place de mon père...

—Victor ! Victor ! tu ne sais ni de qui ni de quoi tu parles... D'ailleurs, qui te dit qu'il songe à m'épouser ? Peut-être, en arrivant ici, avais-je un soupçon à cet égard : peut-être entrevoyais-je cette solution au fâcheux problème que présente notre existence actuelle. Mais depuis que je suis installée au Barral, Charles Duplessis, soit par délicatesse, soit par quelque motif inconnu, évite de s'expliquer avec moi et se contente, par l'intermédiaire de Florence, de pourvoir généreusement à nos besoins. Quant à lui, il est absorbé par d'autres intérêts... qu'il n'appartient à personne d'apprécier.

Victor ne remarqua pas le ton d'aigreur qui perçait dans les dernières paroles de sa mère.

—Eh bien ! donc, dit-il en se redressant, s'il n'a pas jugé à propos encore de vous donner des éclaircissements, ce sera moi qui les lui demanderai. Déjà une fois il a refusé de me répondre ; mais il ne m'échappera plus par des subterfuges. Justement j'ai entendu dire à Florence qu'il viendrait aujourd'hui au Barral, et je me propose...

—Non, non, Victor, je te le défends... je t'en prie... Garde-toi d'aborder avec le commandant ce sujet difficile. Tu es fougueux, emporté ; tu ne saurais conserver aucune mesure. Laisse-moi faire plutôt ; je profiterai du premier moment favorable...

Ma mère, dit le jeune Duplessis, je ne saurais demeurer indifférent à tout ce qui touche l'honneur et la considération de ma famille.

La mère et le fils se levèrent et se mirent en marche. L'une et l'autre ne songeaient pas à reprendre la conversation. Victor, inquiet, regardait fréquemment en arrière. Comme l'on approchait du moulin, dont le tic-tac monotone commençait à dominer le sourd grondement de l'écluse, Mme Duplessis dit à Victor :

—Cette visite à une vieille femme malade, mon ami, ne saurait avoir beaucoup d'attrait pour toi. Tu peux donc m'attendre ici... Je ne resterai pas longtemps chez la mère Robin.

—Volontiers, répliqua Victor avec empressement ; cet endroit est fort pittoresque, et j'y serai à merveille. Ne vous gênez donc pas, chère maman ; je vais vous attendre.

Ernestine donna à son fils un baiser sur le front, lui sourit, puis elle entra dans le moulin, tandis que Victor s'asseyait sur les racines saillantes d'un vieux châtaignier, à une cinquantaine de pas du bâtiment.

Demeuré seul, il n'eût tenu qu'à lui d'admirer les beautés du paysage environnant ; mais son attention se porta exclusivement sur la route qui allait de Pierrefitte au Barral, et chacun des rares passants qui s'y montraient devenait de sa part l'objet d'un examen particulier.

Il était en observation depuis quelques instants déjà, quand il aperçut un cavalier se dirigeant vers le château. Ce cavalier allait grand train, et l'on jugeait que le cheval devait être excellent. Malgré la distance, Victor crut reconnaître le commandant Duplessis et se le...

—C'est lui ! murmura-t-il ; lui seul peut galoper par monts et par vaux... Il va au Barral, et l'occasion est bonne pour demander l'entretien que je désire depuis si longtemps.

Au moment de s'éloigner, il hésita encore.

—Que dira ma mère ? pensait-il.

Mais bientôt il fit un mouvement brusque et se mit à courir vers le château.

IV

LA RÉVÉLATION

Le commandant venait, en effet, d'arriver au Barral.

Depuis que le jeune homme était en convalescence, Duplessis n'y paraissait qu'à de rares intervalles et ne s'y arrêtait guère. Ses manières avec Ernestine étaient douces, polies, affectueuses; néanmoins, il se montrait souvent rêveur, embarrassé. Aussitôt que la conversation prenait une tournure intime, il s'empressait de se retirer sous un prétexte quelconque et restait plusieurs jours sans revenir.

Il avait, selon l'habitude, attaché son cheval à un anneau de fer dans la cour, afin d'être toujours prêt à repartir, et était entré à la régie, où il comptait rencontrer la gérante. Mme Florence n'y était pas, et toutes les portes restaient ouvertes, avec l'insouciance ordinaire à la campagne. Toutefois, entendant un certain bruit à l'intérieur, le commandant pénétra dans une pièce du rez-de-chaussée qui était contiguë au salon, et qu'on appelait la salle d'armes; il y trouva enfin Min Florence qui, fidèle à ses habitudes d'activité, s'occupait de fourbir les vieilles armes, disposées en trophées, d'où la salle tirait son nom.

Charles Duplessis n'entraît pas d'ordinaire dans cette pièce, dont la vue éveillait en lui des souvenirs pénibles. Mme Florence, en le reconnaissant, ne put s'empêcher de tressaillir, et elle s'empressa de mettre de côté les épées de combat qu'elle était en train de nettoyer.

Le commandant lui demanda des nouvelles de Victor; elle répondit que le jeune homme était entièrement guéri et se promenait en compagnie de sa mère.

—Très bien, répliqua Duplessis tout pensif et presque sans savoir ce qu'il disait.

Mme Florence le regarda avec attention. Il était fort amaigri; sa barbe avait beaucoup grisonné, et ses yeux caves brillaient par moments d'un éclat fiévreux.

—Monsieur le commandant, à son tour, ne paraît pas bien portant, dit la gérante; cette vie d'agitations continuelles ne lui convient pas, et peut-être vaudrait-il mieux...

—Moi! interrompit Duplessis brusquement, je me porte comme un charme; vous rêvez, ma chère.

Tous les deux se turent. Mme Florence reprit bientôt:

—Vous êtes sans doute allé à la ville ces temps-ci... Que dit-on de Claudine Pichard?

—Son affaire doit venir dans quelques jours devant la cour d'assises, répliqua le commandant, dont le visage s'assombrit encore.

—Et espère-t-on?

Il fit un geste de désespoir, et Mme Florence crut entendre un sanglot. Au bout de quelques secondes, il se disposa à partir.

—Je suis pressé, dit-il; je ne saurais attendre le retour d'Ernestine et de Victor, qui rentreront tard peut-être...

—Quoi! monsieur, ne voulez-vous pas patienter un peu? Je sais que madame désire beaucoup... mais beaucoup, s'entendre avec vous sur une foule de choses.

—Ce sera pour une autre fois; je vous répète qu'aujourd'hui je suis extrêmement pressé.

—J'espère pourtant que vous m'écoutez, moi! s'écria une voix ferme et presque menaçante.

Victor, tout haletant et tout en nage, entra dans la salle.

Le commandant regarda Victor avec étonnement, mais sans colère.

—Bonjour, mon garçon, dit-il; je suis heureux de vous voir si bien remis.

—Et moi, monsieur, répliqua Victor, je suis heureux de trouver une occasion depuis longtemps attendue... Excusez-nous, madame, ajouta-t-il en s'adressant à la gérante; je désire entretenir le commandant Duplessis de graves intérêts de famille.

Mme Florence ne bougea pas.

—Les intérêts de votre famille ne sauraient m'être étrangers, répondit-elle; et peut-être, par mon long dévouement, ai-je acquis le privilège...

—Ne contrariez pas Victor, ma bonne dame, dit le commandant; il faut avoir égard aux caprices d'un convalescent.

La gérante se dirigea à pas lents vers la porte. Comme elle passait près d'une table où elle avait déposé deux vieilles épées, elle sembla vouloir les emporter ou du moins les remettre en place. Mais elle craignit que cet acte n'éveillât certaines idées, et d'ailleurs un mouvement brusque de Victor lui fit accélérer sa marche. Elle sortit donc en murmurant:

—Mon Dieu! que va-t-il arriver?

Cependant Victor, en face de son parent, ne se hâtait pas de reprendre la parole. Si étourdi et déraisonnable qu'il fût, il éprouvait quelque difficulté à aborder sans mesure un sujet délicat. Comme il se taisait, le commandant lui dit de son ton paisible, en s'asseyant et en désignant un siège au lycéen:

—Que me voulez-vous, Victor? Vous savez que j'allais monter à cheval.

Cette mise en demeure décida le fougueux jeune homme à brusquer les choses.

—Un mot seulement, monsieur, reprit-il de son ton rogue et cassant. Quoique nous soyons de la même famille, il n'y a pas toujours eu de bons rapports entre vous et les personnes qui me touchent de plus près. Cette salle, qui fut le théâtre d'une affreuse catastrophe, pourrait le dire. Cependant, depuis la perte cruelle que nous avons faite, vous êtes parvenu, je ne sais comment, à fasciner ma pauvre mère... Aussi ne trouverez-vous pas surprenant que je vous demande quelles sont vos intentions à notre égard.

Un sourire dédaigneux se joua sur les lèvres de Charles Duplessis. Il répondit pourtant avec cette longanimité qu'il montrait toujours à l'égard de Victor:

—Il n'y a aucun mystère dans ma conduite, et mes actes s'expliquent assez d'eux-mêmes. Votre père, mon parent, a été mon ami d'enfance et de jeunesse. Un jour, des dissentiments, dont il est inutile de rappeler la cause, s'élevèrent entre nous; un conflit éclata... conflit que je déplore et qui me laissa de cruels regrets. A cette heure, mes intentions envers votre mère et vous sont des plus loyales, des plus bienveillantes. La vie publique, les exigences d'une haute position ont ruiné votre père; et comme je ne voulais pas que sa veuve et ses enfants pussent déchoir, je suis intervenu, en qualité de parent portant le même nom, afin que le Barral ne tombât pas dans les mains étrangères... Je n'ai pas besoin de vous dire, Victor, que cette propriété de famille appartient toujours à votre mère comme à vous, et j'attends que des considérations de convenances, aussi bien que certaines formalités légales, me permettent de vous la restituer ouvertement.

En parlant ainsi, le commandant avait un air de simple et mâle franchise.

—Je n'ai pas sollicité ces bienfaits, répliqua Victor en redoublant de raideur, et mon père, si digne et si fier, les eût repoussés énergiquement. Je me réserve d'examiner avec ma mère si nous pouvons les accepter... Toutefois, il est un point sur lequel je ne saurais jamais entendre raison: est-il vrai, monsieur, qu'il serait question d'un mariage entre vous et... la veuve de M. Duplessis-Barral?

—Qui vous a dit... Comment savez-vous...

—Qu'importe! Veuillez seulement m'apprendre si ce projet existe et si vous comptez le mettre à exécution.

Charles Duplessis ne put cacher un mortel embarras.

—Peut-être, en effet, répondit-il, serait-ce un moyen de prévenir les interprétations de la malveillance; mais il s'agit de savoir si les circonstances permettront... Et puis, avant tout, Victor, il est une volonté devant laquelle vous et moi nous devons nous incliner.

—Ainsi, vous ne niez pas que cette idée se soit offerte à votre esprit, et ma mère elle-même... Eh bien! commandant Duplessis, je vous déclare dès à présent que je ne consentirai jamais à ce mariage... Ce serait un déshonneur pour la mémoire de mon bien-aimé père... Non, je n'y consentirai pas, dussions-nous tous être anéantis!

Et il se leva d'un bond.

Le commandant, malgré son parti pris d'indulgence et de douceur, commençait à sentir la colère gronder en lui-même.

—Victor, dit-il, pour parler comme tuteur de votre famille, il faudrait que vous ne fussiez pas vous-même en tutelle. Or, non seulement vous êtes mineur, mais encore vous avez prouvé depuis peu quel fonds on doit faire sur votre esprit de conduite et de fermeté. Ne m'obligez pas à vous rappeler que vous n'êtes qu'un écolier en révolte, dont les nerfs n'ont pas assez de solidité pour supporter les moindres émotions... un simple cauchemar.

Ces reproches et ces sarcasmes portèrent au comble l'exaspération du jeune lycéen. Les veines de son front se gonflèrent.

—Vous m'insultez, monsieur, s'écria-t-il, et je ne souffrirai pas... Quoique mes études ne soient pas terminées, je n'en serai pas moins, d'ici à quelques années, officier comme vous l'avez été vous-même. Je sais manier un flouret... Enfin, s'il faut le dire, depuis que j'ai l'âge de comprendre, je nourris la pensée de venger mon père dont vous avez versé le sang... ici même, dans cette salle... Par le ciel ! ajouta-t-il en s'élançant vers la table où Mme Florence avait laissé les deux épées, voici peut-être l'arme dont vous vous êtes servi et qui va me servir à mon tour !

Il saisit une des deux épées et se mit à l'agiter convulsivement. Charles Duplessis demeura immobile.

—Victor, dit-il, voulez-vous donc m'assassiner ?

—Non, mais vous forcer à vous battre, comme vous avez autrefois forcé mon père... Prenez cette arme, monsieur, et en garde ! Je ne suis pas un adversaire à dédaigner, et vous n'aurez pas facilement raison de moi... Prenez... mais prenez donc !... Je l'exige...

Et il présentait la seconde épée au commandant. Celui-ci demeurait impassible.

—Vous aurez beau faire, Victor, je ne consentirai jamais à me battre contre vous. Je me suis repenti de m'être autrefois abandonné à une aveugle colère ; je ne commettrai pas aujourd'hui la même faute... Vous pouvez me tuer : je ne me défendrai pas.

—Pourquoi cela, monsieur ? Je ne saurais contenir le sentiment de raine qui bouillonne en moi, et je suis capable... Allons donc ! vous vous défendrez, ne fût-ce que pour pouvoir protéger encore cette petite empoisonneuse qui absorbe tout votre temps, toutes vos pensées, et qui, quoi que vous en disiez, a causé la mort de son ange de sœur !

Victor avait touché une fibre qui vibrait jusqu'au fond de l'âme de son parent. Charles Duplessis saisit machinalement l'épée et s'écria avec indignation :

—Victor, ce que vous dites est abominable, et vous mériteriez. Mais non, ajouta-t-il aussitôt je dois mépriser les insultes d'un enfant... Laissez-moi ; je ne veux pas me battre ; je ne me battra pas.

—Et moi, s'écria Victor parvenu au paroxysme de la rage, je venge mon père comme je peux.

En même temps, il s'élança sur Charles Duplessis, l'épée haute.

Le commandant, par un mouvement instinctif et pour ne pas se laisser égorger par ce forcené, releva la sienne ; les deux fers s'engagèrent avec un bruit sinistre.

Ce résultat obtenu, Victor ne put retenir un cri de joie.

—Enfin ! enfin ! disait-il en attaquant de toute sa vigueur ; mon vou le plus cher se réalise !

Duplessis ne songeait évidemment qu'à se tenir sur la défensive et à parer les coups qu'on lui portait. Tout en écartant avec adresse cette pointe qui, à chaque instant, menaçait sa poitrine, il disait :

—Victor, revenez à vous... Ce duel est odieux, et si je pouvais vous révéler... Arrêtez donc, je vous en conjure !

Victor n'écoutait rien et redoublait d'ardeur. Cependant, comme il était encore affaibli par sa maladie récente, ses attaques témoignaient d'une certaine mollesse. Le commandant eût trouvé vingt fois l'occasion de le toucher, s'il ne se fût borné, comme nous l'avons dit, à parer les coups. Toutefois, il se dégage, du choc et de l'éclair des épées, une électricité qui agit sur les hommes les plus calmes et leur donne la

fièvre du combat. Charles Duplessis ne tarda pas à éprouver cette pernicieuse influence ; l'impatience le gagnait ; son regard devenait étincelant, et l'on pouvait craindre qu'à un moment donné, il ne fût plus maître de lui.

Nul ne savait donc comment le combat allait finir, quand une voix perçante domina le cliquetis des fers et s'écria :

—Victor, indomptable garçon, que fais-tu ?

Victor avait reconnu la voix de Mme Duplessis, qui venait d'entrer avec Florence ; mais il ne se retourna pas et répliqua tout haletant :

—Laissez-moi !... Je venge mon père !

—Ton père !... Malheureux enfant !... Mais c'est lui, c'est ton véritable père que tu veux tuer !...

Victor pâlit et recula en laissant échapper l'arme qu'il tenait à la main. Sa mère se jeta sur lui, l'entoura de ses bras et fondit en larmes.

De son côté, le commandant se hâta de cacher son épée et regarda fixement Mme Duplessis.

—Ernestine, dit-il avec vivacité, à quoi songez-vous ?

Il y eut un moment de silence. Victor, bouleversé par cette révélation, regardait successivement sa mère et le commandant.

—Madame, balbutia-t-il enfin, l'ai-je bien entendu ? M. Charles Duplessis serait...

—On a voulu dire, interrompit le commandant que j'étais comme un père pour vous... que je vous avais toujours porté une affection paternelle, enfin que je considérais comme un devoir sacré de veiller sur votre bonheur.

Cette interprétation des paroles de sa mère ne fit qu'accroître l'anxiété du lycéen. Il se tourna de nouveau vers Ernestine, qui s'était jetée dans un fauteuil.

—Parlez, madame, reprit-il ; comment dois-je comprendre...

—Eh bien ! oui ; quand même mon fils devrait me haïr, me mépriser, il faut qu'il sache la vérité... Je ne veux plus m'exposer à être le témoin de scènes effroyables telles que celle-ci... Oui, Victor, c'est ton vrai père qui est devant toi, et si tu avais versé son sang, tu aurais commis un parricide.

À son tour, Victor se laissa tomber sur un siège. La générale, comprenant qu'une pareille explication ne devait pas avoir lieu en sa présence, fit quelques pas vers la porte. Mme Duplessis la retint du geste.

—Demeurez, Florence, dit-elle avec accablement ; vous êtes notre amie ; vous avez connu nos splendeurs ; vous connaîtrez nos décadences et nos misères... Ecoutez donc ce que je vais dire à mon fils, le cœur brisé et la rougeur au front :

“ Victor, avant que mon mariage se conclût avec M. Duplessis-Barral, des projets de même nature avaient existé entre moi et Charles Duplessis, ici présent ; mais ces projets n'obtinrent pas l'approbation d'une personne dont je dépendais et dont la volonté n'admettait aucune résistance.

“ Fascinée par ma mère, je dus céder à ses ordres, sans oser avouer quels motifs j'avais de rester fidèle à un premier engagement. Mais à peine le mariage était-il décidé et annoncé dans le monde, que je reconnus l'impossibilité de cacher une minute de coupable faiblesse.

“ Dans mon désespoir, j'avouai tout à ma mère ; je crus qu'elle allait mourir de colère et de douleur. Elle haïssait Charles ; ce mariage avec Ferdinand Duplessis-Barral était le plus ardent de ses désirs. Comme elle ne prenait aucun parti, j'eus le courage de m'adresser à Ferdinand lui-même et de lui révéler la vérité.

“ Il hésita ; malgré sa tendresse pour moi, il voulait tout rompre. Mais cette rupture sans cause apparente devait produire un affreux scandale, me déshonorer. D'autre part, ma mère annonçait qu'elle me laisserait subir toutes les conséquences de ma faute plutôt que de consentir à mon mariage avec Charles, et nous savions tous que rien ne ferait fléchir sa volonté.

“ J'allais être broyée entre ces passions et ces intérêts contraires, quand le généreux Ferdinand céda. Soit que son amour pour moi l'emportât sur toutes les considérations, soit

qu'il me crût plus capable que personne de servir ses projets ambitieux, soit enfin qu'il obéit à un sentiment de véritable magnanimité, il me promit de ne rien changer à nos projets ; il me proposa de traiter l'enfant à naître comme son propre enfant, de ne m'adresser jamais de reproches dans l'avenir... Il a tenu parole, et moi, par une vie entière d'affection et de dévouement, je me suis efforcée de lui prouver ma gratitude.

— Tu peux t'expliquer maintenant, Victor, la portée réelle du conflit qui eut lieu ici même, peu de temps avant ta naissance... Mais jetons un voile sur ces tristes événements... Ils devaient avoir pourtant de bien cruels résultats pour leur principal auteur... Ma mère, brisée d'inquiétudes, de regrets et peut-être de remords, expirait quelques mois plus tard, en nous priant de pardonner le mal qu'elle avait fait.

— Quant au commandant Duplessis, sa conduite, depuis cette époque déjà si éloignée, a toujours été pleine de noblesse. Il s'est loyalement tenu à l'écart tant que nous avons été dans la prospérité ; à présent que les mauvais jours sont venus, il réparait pour nous soutenir et nous protéger. Je sais que, plus d'une fois, Victor, pendant que tu étais au lycée, il se glissait sur le passage des élèves pour te voir de loin, t'envoyer une bénédiction sans que tu le saches... Voilà pourquoi il t'a reconnu d'abord en te rencontrant à l'auberge de Pierrefitte... Il t'aime, et peut-être est-ce surtout à cause de toi qu'il se montre envers nous si bienveillant, si désintéressé... Victor, ne veux-tu pas embrasser... le commandant Charles Duplessis ?

Le lycéen fit un geste de dénégation.

— Mon fils, répéta la malheureuse femme avec un accent déchirant, ne veux-tu pas embrasser... ton père ?

Victor paraissait en proie aux sentiments les plus opposés.

— Mon père ! répétait-il, il est mon... Laissez-moi le temps de réfléchir, de m'habituer... Croyez-vous donc que l'on change son cœur comme on change un vêtement ?

Et il courut s'enfermer dans sa chambre.

— Ernestine, dit alors Charles Duplessis, quelle imprudence ! Il eût mieux valu qu'il ignorât toujours...

— Ah ! monsieur, répliqua Ernestine en sanglotant, le ciel nous punit... Je ne pouvais laisser s'enraciner cette haine aveugle de Victor. Quand je songe que, si j'étais arrivée quelques minutes plus tard... Mais excusez-moi, poursuivit-elle en se levant ; il faut que je me rende auprès de lui. Il souffre... D'ailleurs, il m'importe de le ramener à de meilleurs sentiments envers vous.

Et elle alla rejoindre son fils.

Comme le commandant, redoutant peut-être de nouvelles explications, se mettait aussi en devoir de se retirer, il aperçut Mme Florence, qu'on avait fini par oublier pendant la scène précédente.

— À présent, monsieur Charles, dit-elle, les choses m'apparaissent sous un jour nouveau, et je comprends comment a pu venir l'idée d'un mariage entre vous et ma maîtresse. Je dirai mieux, ce mariage me semble indispensable, et il n'y a plus aucun motif de le retarder.

— Certainement, certainement... Néanmoins, madame Florence, ajouta le commandant d'un ton sec, vous me permettez de traiter de pareilles matières avec d'autres que vous.

Puis il partit brusquement.

V

LE PROCÈS DE LA DEMOISELLE

On ne s'étonnera pas que Claudine Pichard, le "procès de la demoiselle," comme on disait, eut appelé une foule considérable autour du palais de justice de L***. Avant même l'ouverture des portes, la place qui précède le palais était pleine de monde, et les témoins, ainsi que les jurés, étaient confondus avec les simples spectateurs. Parmi ces témoins on se montrait ceux dont la déposition devait avoir le plus d'importance : d'abord le maire Chamusset, dont un rapport sur la mort subite de Juliette avait donné l'éveil à la justice ; puis

son fils Anatole, frisé, musqué, pommadé, souriant, sautillant, et qui était venu là comme à une fête ; puis le petit docteur Bonivet, triste et abattu, à cause peut-être des écrasantes déclarations qu'il avait à faire comme un des experts de l'autopsie ; puis enfin les gens de l'auberge, Marion, Fanchette, François et plusieurs notabilités de Pierrefitte. Le bonhomme Pichard lui-même, cédant à de pressantes sollicitations, devait assister au procès en habit de deuil, selon l'usage, afin d'attendrir le jury, et il attendait dans une maison voisine le moment de se rendre à la séance. Quant au commandant Duplessis on l'avait vu traverser rapidement la foule et entrer dans le palais de justice par une porte interdite au public.

Quel que fût le motif de cette démarche, le commandant ne tarda pas à reparaitre sur la place. Bien qu'il fût assigné comme témoin, il portait ses habits ordinaires, que rehaussait sa rosette de la Légion d'Honneur, et les lèvres contractées, le sourcil froncé, il semblait s'indigner de la curiosité qu'inspirait sa présence. Nul n'ignorait, en effet, son dévouement pour Claudine et les efforts qu'il faisait pour la sauver. Il était, pour ainsi dire, le seul ami, le seul protecteur de la malheureuse enfant.

Ayant rencontré Bonivet qui causait avec les gens de Pierrefitte, il passa son bras sous celui du médecin et l'entraîna à l'écart.

— Eh bien ? demanda le docteur.

— Je n'ai rien obtenu, répliqua Charles Duplessis. Elle ne dira rien... à moins que les adjurations du président et la solennité des débats n'impressionnent sa volonté plus que je ne saurais faire.

Et il poussa un profond soupir.

— Enfin, commandant, si, comme vous le croyez et comme je le crois, elle n'est pour rien dans ce crime, qui soupçonnez-vous ?

— Et vous, docteur ?

— Moi, je ne saurais exprimer aucune opinion à cet égard... Mon rôle actuel se borne à constater l'existence du poison dans le corps de la victime.

— Mais, comme homme, comme ami de cette pauvre créature, vous avez le droit de supposer...

— Je ne suppose rien, tant mes suppositions seraient absurdes aux yeux des autres et à mes propres yeux !

— J'imagine pourtant que nous avons la même pensée... Ne vous semble-t-il pas, mon cher Bonivet, que Claudine, en refusant de dire ce qu'elle sait peut-être, obéit à quelque sentiment de générosité et de devoir ?

— C'est possible, commandant, répliqua évasivement le docteur, mais attendons... Comme vous êtes, les incidents d'audience et les efforts du président, qui passe pour avoir autant de fermeté que de pénétration, mettront sans doute la vérité en lumière.

Cette conversation fut interrompue par un brouhaha qui se faisait sur la place. Les portes du palais de justice venaient de s'ouvrir, et on se précipitait vers la salle d'audience. Or, dans cette foule turbulente se produisit tout à coup un mouvement de curiosité. Elle s'écartait respectueusement pour laisser passer un vieux campagnard qui, appuyé sur le bras d'un voisin officieux, se dirigeait à pas lents vers la porte principale du palais. Il avait sur la tête un chapeau à larges bords, muni d'un crêpe décoloré, et portait un petit collet jadis noir, devenu rougeâtre, qui avait l'air d'un manteau funèbre. Il marchait les yeux baissés ; néanmoins, tout le monde l'avait reconnu : c'était le bonhomme Baptiste Pichard.

On se poussait le bras ; on se montrait l'aubergiste, et on disait d'un ton de compassion :

— Il a l'air d'un bien brave homme... Quelle affliction pour lui d'avoir une fille qui a tourné si mal !

— Son autre fille ne valait pas non plus bien cher, dit la Giro, qui se trouvait parmi les témoins ; une petite évaporée, occupée uniquement de robes et de rubans... Quant au père, c'est la crème des hommes, et mon cher défunt pensait de lui...

—Oui, oui, il y avait bien des choses à redire aussi sur la plus jeune, interrompit la cabaretière Carteron ; le père laissait la bride sur le col à l'aînée et à la cadette. On peut voir maintenant ce qu'il en est résulté !

—Il aurait fallu, dit la vieille fille qui avait assisté vêtue de blanc aux funérailles de Juliette, que M. Pichard, un homme riche et bien posé, se remariât avec une personne entendue et de mœurs pures, comme il y en a... Elle aurait mis de l'ordre dans sa maison, et elle eût surveillé ces deux petites de la bonne manière.

—Sans doute il n'y aura pas pensé, mademoiselle Rose, dit la Giroit d'un ton goguenard ; mais n'importe, le vieux est bien assez à plaindre sans cela.

—Un vrai martyr ! ajouta la Carteron.

—Ce sera charité, dit Mlle Rose, de chercher à le consoler quand le moment viendra.

Les trois femmes s'étaient mises à la suite de Pichard, qui continuait d'avancer modestement, en récoltant sur son passage des salutations et des marques de sympathie. Bientôt tous disparurent sous le porche du palais de justice.

Bonivet et le commandant, qui n'avaient pas perdu un mot de cette conversation, échangèrent un long regard, sans rien dire, puis ils se dirigèrent eux-mêmes vers le palais, où leur présence, en qualité de témoins, allait devenir nécessaire.

Le public remplissait déjà la salle, et des conversations passionnées s'étaient établies dans le prétoire. L'entrée de la cour imposa silence aux causeurs ; mais quand l'accusée parut à son tour, escortée de deux gendarmes, le respect de la justice ne put contenir une vive rumeur que le président eut grand-peine à réprimer.

Tous les yeux se fixèrent sur Claudine, qui était vêtue de noir, le visage caché sous un voile. Elle ne sembla ni s'étonner, ni s'effrayer de la curiosité ardente qu'elle excitait, et s'assit sur le banc, à la place que les gardes lui indiquèrent ; puis elle demeura immobile, la tête baissée, sans même jeter un regard autour d'elle.

Qu'eût-elle regardé, en effet ? Partout dans cette salle il n'y avait que des visages impassibles, ou sévères, ou ennemis. Elle paraissait ne devoir recueillir aucune marque de pitié, aucun encouragement dans ce nombreux auditoire. Son père lui-même, assis au banc des avocats, devant elle, ne s'était pas retourné pour lui adresser une parole ou un signe de la main. Il restait impassible, et les rides noires qui sillonnaient son visage avaient un caractère de rigidité plus frappant qu'à l'ordinaire.

Tout le monde remarqua cette attitude du bonhomme Baptiste.

—Voyez-vous, chuchotait-on, son père aussi la croit coupable.

—Alors, pourquoi est-il venu ! La loi ne l'y obligeait pas.

—Sans doute, mais l'usage... On ne veut pas avoir l'air... Sûrement, elle lui fait horreur autant qu'à personne !

Quand le président procéda à l'interrogatoire de l'accusée, elle dut se lever et écarter son voile. Alors ce fut un murmure d'admiration qui courut dans la salle. Claudine avait perdu son gracieux embonpoint, et son visage avait la blancheur mate de l'ivoire. En revanche, ses yeux noirs brillaient d'un éclat singulier, et, malgré la modestie de son maintien, ses traits exprimaient une fermeté, une décision résultant sans aucun doute d'un énergie parti pris.

Un vieil avocat, qui avait une longue pratique des accusés, et qui observait Claudine de loin, ne s'y trompa pas.

—Voilà une fille résolue, dit-il tout bas à un de ses confrères ; elle n'avouera rien, je vous le garantis.

L'accusation se fondait particulièrement sur la rivalité qui avait existé entre les deux sœurs à propos d'Anatole Chamusset, sur la querelle qui s'était élevée entre elles au pont de Pierrefitte et dont Anatole avait été témoin à distance, enfin sur ce fait que Claudine seule avait intérêt à la mort de sa sœur. Quant à l'arsenic retrouvé si abondamment dans le corps de la victime, l'instruction avait constaté qu'il en existait à l'auberge une notable quantité, délivré à Pichard par

un droguiste pour la destruction des rats, peu de temps avant le crime, et que cet arsenic, avec l'imprudence trop fréquente chez les campagnards, était resté dans un meuble toujours ouvert de la salle à manger.

Claudine ne contesta pas l'affection qu'elle avait ressentie pour Anatole, et la scène violente du pont de Pierrefitte. Mais elle nia avec force, comme toujours, qu'elle eût attenté à la vie de sa sœur.

—Non, non, disait-elle, j'aimais Juliette, comme Juliette m'aimait... Quant je l'ai vue souffrir, puis mourir, mon cœur s'est brisé... Non, je n'ai pas tué ma sœur, ma pauvre sœur... Je l'affirme devant la justice des hommes ; je le jure devant Dieu qui me regarde et qui m'entend !

Et elle tendait le bras vers un tableau représentant le Christ.

Cette adjuration solennelle causa un léger frisson dans l'auditoire ; mais ceux qui fréquentent les cours d'assises savent que les coupables protestent parfois de leur innocence avec autant de chaleur et d'éloquence que les innocents eux-mêmes.

Le président reprit :

—Du moins, Claudine Pichard, il est impossible que vous ignoriez quelle main criminelle a donné le poison à Juliette. Vous n'avez presque pas quitté votre sœur pendant sa maladie, et vous avez dû voir...

—Je n'ai rien vu, répliqua l'accusée précipitamment.

—Réfléchissez ; je vous y invite, et si vous êtes sans reproche, ayez pitié de vous-même. Aucune considération, de quelque nature qu'elle soit, ne doit vous empêcher de dire ce que vous savez, ou même ce que vous supposez. Vous êtes sous le coup d'une terrible accusation, qui pourra flétrir jusqu'à votre mémoire... Au nom de ce Dieu que vous invoquiez tout à l'heure, parlez sans crainte... Que savez-vous ?

Claudine restait muette et paraissait vivement émue. Un profond silence régnait dans la salle. On croyait que la jeune fille allait enfin entrer dans la voie des aveux, et tous les regards se fixaient sur elle. Pichard lui-même, si impassible, si morne jusque-là, éprouva un tressaillement et retourna la tête pour regarder sa fille par dessus la barre qui l'en séparait.

Peut-être Claudine était-elle en proie à quelque lutte intérieure. Néanmoins, cette lutte ne fut pas longue ; bientôt les traits de l'accusée reprirent leur caractère d'obstination ; ses lèvres se pincèrent, et elle dit d'une voix sonore :

—Je ne sais rien, monsieur le président, et je ne suppose rien.

Le président ne put retenir un geste de découragement, tandis que le vieil avocat murmurait à part lui : —J'en étais sûr !

L'interrogatoire de Claudine terminé, on passa à l'audition des témoins. Ils étaient nombreux ; mais la plupart n'avaient à s'expliquer que sur des circonstances étrangères au fait principal. Le commandant Duplessis, appelé des premiers, raconta sa rencontre fortuite avec l'aînée des demoiselles Pichard, le service qu'elle lui avait rendu, le dévouement dont elle avait fait preuve, et, sur l'invitation du président, il exprima sa conviction profonde que Claudine ne pouvait avoir commis le crime dont on l'accusait. Cette déposition parut exciter une sympathie générale, et Claudine remercia le commandant par un sourire de la plus navrante expression.

Le docteur Bonivet vint à son tour exposer quels symptômes il avait observés chez Juliette, dans les derniers instants de la maladie, ses soupçons, son antagonisme avec l'officier de santé Martin, mais comme l'empoisonnement, ainsi qu'il l'avait constaté en qualité d'expert, était incontestable, son témoignage n'apportait aucun jour nouveau dans l'affaire et fut presque inaperçu.

En revanche, celui de Chamusset fils causa une vive fermentation dans l'assemblée. Le bel Anatole, à l'appel de son nom, s'avança avec assurance, répandant sur son passage un parfum de vanille et de jasmin. Il lançait des ceillades aux belles dames de la ville qui se trouvaient dans l'auditoire ; il paraissait beaucoup plus occupé du nœud de sa cravate que des choses importantes dont il allait déposer, et qui pouvaient faire tomber une jeune et charmante tête.

Cependant, lorsqu'il se trouva devant la cour, il essaya de prendre un air grave qui n'allait guère à sa physionomie impertinente ; et sur l'invitation du président, il commença le récit de ses relations avec l'une et l'autre des demoiselles Pichard.

Claudine qui, pendant les dépositions précédentes était restée comme indifférente, se pencha en avant pour écouter. Peu à peu, oubliant sa vigilance sur elle-même, elle se montra plus attentive et laissa sa figure trahir les impressions de son âme. Elle ne perdait pas un geste de l'ancien fiancé de sa sœur et semblait aspirer ses paroles.

Le président ayant demandé à Chamusset si vraiment il avait recherché Claudine pour le mariage avant de rechercher Juliette, Anatole répondit avec légèreté :

— Non, non, monsieur le président, les choses ne sont pas allées jusque-là... D'abord Mlle Claudine me plaisait assez, j'en conviens, et par désœuvrement j'ai pu lui adresser quelques flatteries comme on en adresse aux jeunes filles ; mais bientôt toutes mes attentions, toutes mes tendresses se sont fixées sur sa sœur, et je n'ai réellement aimé que Juliette.

Claudine se redressa ; ses yeux s'allumèrent. Il sembla qu'un cri de protestation allait s'échapper de ses lèvres ; mais elle se retint encore et se rejeta en arrière, en poussant un profond soupir.

— Aviez-vous donc remarqué dans Claudine Pichard, reprit le président, quelque défaut qui vous faisait regretter vos assiduités auprès d'elle ?

— Sa sœur m'agréait davantage, répliqua nonchalamment le bel Anatole ; d'ailleurs, Mlle Claudine passait pour être vive et emportée, et j'en eus la preuve la veille du jour de la catastrophe.

En même temps il répéta comment les deux sœurs, à la suite d'une explication dont il pouvait être l'objet, s'étaient disputées sur le pont de Pierrefitte, et comment il avait craint un moment que Claudine ne précipitât sa sœur dans la rivière.

L'accusée, pendant ce récit, était toute haletante et semblait beaucoup souffrir. Anatole, qui avait pris insensiblement un ton théâtral, afin peut-être de produire plus d'impressions sur certaines personnes de l'auditoire, exposa ensuite les derniers moments de Juliette et la recommandation formelle que la mourante lui avait faite de la venger.

— J'accomplis ce vœu, ajouta-t-il en enflant la voix avec emphase, et j'invoque le châtement contre l'auteur de la mort de Juliette !

L'accusée, hors d'elle-même, se souleva en murmurant :

— Lui ! lui ! c'est lui qui m'accuse et me condamne !

Puis elle retomba, suffoquée par les sanglots, sur son banc.

— Je disais bien, pensait le commandant avec désespoir : elle aime encore ce nigaud sans cœur !

L'audience fut un moment interrompue. Le président, ayant réussi à rétablir le silence, demanda à Claudine :

— Avez-vous quelque observation à faire sur la déposition du témoin Anatole Chamusset ?

— Aucune ! soupira-t-elle.

Et Anatole regagna sa place, de l'air triomphant d'un acteur qui a conscience d'avoir bien rempli son rôle.

L'audition des témoins se termina sans incident remarquable, et le président donna la parole au ministère public.

Le réquisitoire fut accablant pour l'accusée. L'avocat général démontra avec éloquence qu'elle seule avait eu intérêt au crime, qu'elle seule était en situation de le commettre, et il énuméra les circonstances qui semblaient rendre sa culpabilité incontestable.

Claudine était maintenant comme anéantie. La tête penchée sur sa poitrine, elle ne semblait plus rien voir ni rien entendre.

Enfin la parole fut donnée à son avocat. C'était un des plus renommés du barreau de L***, et il avait été choisi par l'influence du commandant Duplessis, qui s'était mis secrètement en rapport avec lui. Quand il se leva, un profond silence s'établit dans la salle ; on espérait que l'habile défenseur allait, par quelque révélation, sauver une cause qui, nous devons le dire,

était déjà perdue auprès de la plupart des juges et des assistants.

Il commença par rappeler la vie honnête et pure de Claudine jusqu'au jour où Juliette avait été prise d'un mal subit. Sans nier le caractère de sa cliente, il fit ressortir la différence qui existait entre un mouvement impétueux de jeunesse et la perversité infernale qu'exigeait un crime exécuté lentement, peut-être longuement médité. Il flétrit en passant la conduite d'Anatole Chamusset, qui avait amené un conflit passager entre les deux sœurs, et il s'efforça de prouver qu'il n'existait aucune connexité entre ce conflit et l'empoisonnement accompli quelques heures plus tard.

Mais si Claudine n'était pas l'auteur du crime, qui était-ce donc ? Le caractère bien connu de Juliette, aussi bien que les circonstances de l'événement, ne permettaient pas de supposer un suicide. Quelle était donc la main qui avait versé la mort à cette malheureuse enfant, que tout le monde paraissait aimer ?

Ici l'avocat employa force réticences et précautions oratoires. Il avait l'air d'hésiter à exprimer des suppositions qui pouvaient être sans fondement. Néanmoins, il finit par se demander si auprès de la victime ne se trouvait pas quelque autre personne qui avait à sa mort un intérêt connu ou caché. Il insinua que certains caractères de bonhomie pouvaient être trompeurs ; que l'âge, des habitudes de lucre et de convoitise alternant, dans certains esprits vulgaires, étouffaient même souvent les sentiments de la nature.

Une fois entré dans cette voie, l'orateur ne semblait pas près de s'arrêter. Evidemment il songeait moins à accuser qu'à éveiller des doutes dans l'esprit des jurés ; mais un doute suffisait pour sauver Claudine.

Personne ne se trompait sur la portée de ces insinuations, et tous les yeux s'étaient fixés sur le bonhomme Baptiste. Celui-ci, d'abord, n'avait pas eu l'air de comprendre les allusions auxquelles il était en butte ; mais les paroles de l'avocat devenant plus claires, il éprouva de légers soubresauts ; il penchait la tête à droite et à gauche ; ses traits ridés exprimaient à la fois l'étonnement, l'indignation et la terreur.

Claudine, elle aussi, avait semblé sortir insensiblement de sa prostration et était redevenue attentive. Sûre enfin de ne pas se tromper, elle se leva de nouveau, interrompit l'avocat et s'écria d'une voix ferme :

— Messieurs, je ne suis qu'une pauvre ignorante ; mais si la loi me donne quelque autorité sur les paroles de mon défenseur, je m'oppose à ce qu'il me défende ainsi... Je ne souffrirai pas qu'on attaque en mon nom celui que je dois le plus aimer et respecter en ce monde !

Cette interruption, si inattendue et si contraire à l'usage, produisit une nouvelle rumeur dans la salle. Claudine, debout, l'œil animé, rose de colère sous son voile noir, avait une attitude pleine de dignité chaste et de noble colère. Le président l'invita avec douceur à se calmer, et elle se rassit.

L'avocat, ayant repris la parole, profita adroitement de la circonstance pour faire remarquer les sentiments d'affection aveugle et de dévouement absolu dont Claudine était animée à l'égard de son père. Puis il voulut reprendre sa thèse ; mais les récentes protestations de l'accusée, l'embarras qu'il éprouvait à poursuivre ses insinuations sans la blesser, nuisaient à son éloquence. Sa parole était confuse, sa pensée obscure, et malgré quelques élan chaleureux à la péroraison, sa plaidoirie s'acheva sans grand effet.

Les débats étant terminés, le président fit un résumé clair et impartial de la cause, puis les jurés entrèrent dans la salle des délibérations.

Ils n'y restèrent pas longtemps, et bientôt leur sonnette se fit entendre. Quand ils eurent repris leurs places, le chef donna lecture du verdict.

Ce verdict était affirmatif sur la plupart des questions ; néanmoins les jurés, touchés de la jeunesse, de la beauté, de la conduite sans reproche de l'accusée jusqu'au jour du crime, avaient admis des "circonstances atténuantes." La cour, à son tour, usa d'indulgence dans l'application de la peine, et Claudine fut condamnée à vingt ans de réclusion.

Elle écouta sa sentence avec une fermeté stoïque, et ait en levant les yeux au ciel :

—Dieu sait la vérité... Quant à moi, j'eusse préféré mourir ! On l'entraîna.

Pendant que la foule se retirait, le commandant s'agitait comme un fou dans un coin du prétoire. Bonivet, qui l'observait de loin, craignit qu'il ne fit quelque éclat fâcheux et alla le prendre par le bras.

Ils sortirent ensemble du palais de justice.

—Voyons, monsieur Duplessis, disait Bonivet, on ne pouvait

voulez... devient plus fort à mesure que je la vois plus grande, plus admirable, plus héroïque. Je l'aime à ce point que je lui pardonne sa passion insensée pour un fat ridicule ; je l'aime jusqu'à oublier certains devoirs sacrés pour moi... Mais qu'importe tout cela ! Ce jugement m'irrite sans m'abattre, et je persisterai dans mes efforts pour sauver Claudine.

—Y pensez-vous, commandant ? Ne vient-elle pas d'être frappée par une condamnation terrible ?

—Cette condamnation n'est pas encore irrévocable, et je



Ecoutez-moi donc, monsieur Bonivet, Claudine est innocente

attendre mieux... Vingt années de réclusion, quand on avait lieu de redouter...

—Mais elle est innocente, docteur, et il vient de se commettre une monstrueuse erreur judiciaire... Je le sais ; j'en suis sûr, et vous devez en être sûr comme moi.

—Oui, mais on l'absence de toute espèce de preuves... Allons ! commandant, soyez calme. La chaleur que vous mettez dans cette affaire est interprétée déjà d'une manière... bizarre.

—Que dit-on ? répliqua Charles Duplessis avec emportement. Que j'aime Claudine ? Eh bien ! je ne m'en cache pas... Oui, je l'aime, et cet amour... un amour de vieillard, si vous

veux en obtenir l'annulation... Vous m'aidez dans cette tâche, docteur, n'est-ce pas ? Et je compte sur vous.

—Sans doute ; mais que pourrons-nous faire ?

Charles Duplessis se mit à lui parler bas, et ils se perdirent dans la foule.

Dans le bourg de Pierrefitte, habituellement si tranquille, régnait une certaine agitation. De grandes affiches rouges couvraient toutes les murailles, et, quoique ce fût l'heure des travaux de la campagne, on voyait des gens aller çà et là en chuchotant avec vivacité. Sur une petite place, en face de la maison du notaire Briffaut, où le commandant avait un pied-à-terre, cette fermentation devint plus visible. Quelques groupes

de causeurs observaient avec intérêt la maison, d'où il s'élevait, malgré la distance, un murmure de voix animées.

Victor, nous en avons eu déjà la preuve, n'était ni timide ni embarrassé quand quelque chose le touchait. Il s'approcha d'un de ces groupes :

—Qu'y a-t-il donc, mes braves gens, demanda-t-il, et que se passe-t-il ici ?

Le lycéen était déjà connu dans le voisinage ; toutes les mains se portèrent aux chapeaux pour le saluer.

—Mon Dieu ! rien, monsieur, répliqua un des causeurs. Seulement votre cousin le commandant vient d'arriver, et il est là chez le notaire avec le bonhomme Baptiste. Vous sentez que, vu l'état des choses, cette rencontre peut mal finir, et on voudrait savoir...

—Le commandant est ici ! s'écria Victor, et on a laissé le père Pichard pénétrer... Diable !

Il allait franchir la porte du notaire, quand des cris furieux, bientôt suivis d'un coup de feu, se firent entendre intérieurement.

—Il est arrivé un malheur ! dit un des curieux avec plus d'étonnement que d'effroi.

Victor, éperdu, se précipita dans la maison.

Nous sommes obligé de donner ici quelques détails pour l'intelligence de ce qui va suivre.

Le commandant Duplessis, dans un but que nous connaissons bientôt, avait résolu d'acquiescer toutes les créances qui grevaient toutes les propriétés de Pichard, et ces créances étaient nombreuses, car, sur la plupart de ses marchés, l'avare de la terre n'avait payé que des sommes insignifiantes. Aussi, certains créanciers, impatientés de ne rien tirer de lui, avaient-ils, de longue date, commencé des poursuites, obtenu même des jugements qu'un reste de pitié empêchait seule de mettre à exécution.

Charles Duplessis, conseillé par des hommes d'affaires expérimentés, avait donc acheté, à beaux deniers comptants, les droits de ces divers créanciers, afin de les exercer en son nom personnel. Le maire Chamusset, n'ayant plus aucun ménagement à garder envers Pichard, avait cédé volontiers sa créance de dix mille francs, et nous savons, par l'exemple de la bohémienne Jeangague, comment Duplessis s'y prenait pour arriver à ses fins. Il avait réuni ainsi un grand nombre de titres dont plusieurs étaient immédiatement exécutoires, et fait saisir, par ministère d'huissier, non seulement les terres dont le paiement était en souffrance, mais encore tous les biens appartenant en propre à Pichard, y compris l'auberge du Chêne-Vert.

À la suite de cette saisie, qui avait eu lieu quelques jours auparavant, les grandes affiches rouges, dont nous venons de parler, étaient apparues sur les murailles de Pierrefitte. Elles contenaient l'interminable énumération des morceaux de terre qui allaient être vendus par autorité de justice, ainsi que leur mise à prix, et elles avaient été posées avec profusion jusque dans la ville de L***.

Il est facile de s'imaginer quelle rumeur causa cet événement. Bien que, depuis longtemps, on pût prévoir la ruine du forcé acquéreur de terres, personne n'avait cru qu'elle dût être si prompte et si complète. Toutefois, le bonhomme Baptiste, comme on s'obstinait à l'appeler, n'avait plus les sympathies de la population. Depuis la condamnation de sa fille, l'opinion publique s'était tournée contre lui. On se communiquait tout bas certaines remarques relatives au procès récent, et on insinuait déjà que Pichard pouvait bien s'être rendu coupable du crime affreux dont Claudine portait la peine. Aussi ne montrait-on qu'une pitié très-restreinte pour l'accapareur de terres, et certains de ses anciens amis ne songeaient plus qu'à profiter de sa chute.

Du reste, la conduite de Pichard, dans cette circonstance, n'avait été ni digne ni modérée. Il avait voulu tuer l'huissier et les recors chargés de lui signifier les jugements et d'opérer les saisies. Puis il avait proféré de violentes menaces contre ceux de ses créanciers auxquels s'était substitué le comman-

dant. Or, on commençait à ne plus dédaigner ses menaces, et le maire Chamusset, notamment, n'osait plus sortir, de peur de rencontrer le vindicatif aubergiste.

Tel était donc l'état des choses, lorsque la nouvelle se répandit, par l'indiscrétion d'un clerc de M. Briffaut, que le commandant Duplessis allait venir à Pierrefitte. Pichard en fut instruit un des premiers, et nous savons quelle impression cette nouvelle produisit sur lui. Quant aux autres habitants du bourg, nous savons aussi qu'ils étaient curieux de voir quelle figure Pichard ferait devant son persécuteur acharné, et voilà comment tout Pierrefitte était en rumeur à l'arrivée de Victor.

Charles Duplessis, en effet, venait de traverser le bourg sur l'excellent cheval auquel il donnait tant de besogne et était descendu chez le notaire. Le cheval ayant été conduit à l'écurie, le maître était monté au petit appartement qu'il occupait au premier étage, et où Briffaut ne tarda pas à le rejoindre.

Le commandant paraissait triste et mécontent. Comme nous l'avons dit, il était fort vieilli et ne conservait rien de sa belle prestance d'autrefois.

Il se jeta, encore tout botté, sur un fauteuil de canne et écouta distraitemment Briffaut, qui lui rendait compte de la marche de ses procédures. Duplessis interrompit pour lui donner des instructions d'une sévérité excessive.

Le notaire se récria.

—Tout cela est bien rigoureux, commandant, dit-il, et je ne sais vraiment ce qu'a pu vous faire Pichard pour que vous le traitiez ainsi.

—Ce qu'il m'a fait ! répliqua Charles Duplessis. A moi, rien ; mais je venge ses deux malheureuses filles, et d'ailleurs j'ai besoin pour mes projets qu'il soit réduit au désespoir. Il faut qu'il renonce enfin à ce masque d'hypocrisie dont il se couvre ; il faut qu'il soit brisé, vaincu, sans force et sans courage... Alors peut-être obtiendrai-je de lui ce que je désire, et je verrai si je dois l'épargner.

—Vous voulez le réduire au désespoir !... Commandant, ce peut être là un jeu dangereux. Les natures les plus paisibles, dans ce cas, deviennent souvent féroces...

—J'en courrai les risques, répliqua sèchement Duplessis.

Le notaire intimidé n'osa insister. Le commandant reprit après un moment de silence :

—Avez-vous entendu dire, monsieur Briffaut, que le jugement de Claudine Pichard avait été cassé par la cour suprême, en apparence pour un défaut de forme, en réalité peut-être parce que les magistrats de l'ordre supérieur l'ont trouvé inique ?

—En effet, mon journal annonce ce matin que le pourvoi de cette pauvre fille a été admis et que la cause est renvoyée devant la cour de P***.

—La nouvelle est exacte ; ainsi, tout peut se réparer, et le procès va recommencer sur nouveaux frais. On doit se féliciter maintenant que Mlle Claudine n'ait pas consenti à s'évader, comme je... comme on le lui avait conseillé et comme on lui en avait préparé les moyens. Quels qu'aient été les motifs de sa détermination, il y a lieu d'espérer que, cette fois, elle voudra se défendre... Et c'est pour cela, Briffaut, que j'ai besoin plus que jamais de rompre toute résistance du côté de Pichard. Je le tiens par les sentiments les plus puissants de cette âme vulgaire ; il importe que je le dompte complètement, et je le dompterai.

—Permettez-moi de vous dire, monsieur, que si vous comptez amener Pichard à quelque pénible aveu, vous pourriez être trompé dans vos calculs. Ces vieux campagnards ont une obstination aveugle, farouche...

—C'est ce que nous verrons.

En ce moment, un clerc entra tout effaré pour annoncer que Pichard venait d'arriver à l'étude et demandait à voir sur le champ M. Duplessis.

—Eh bien ! qu'il entre, répliqua le commandant avec tranquillité.

—Avec votre permission, monsieur, dit le clerc embarrassé, Pichard a une mine fort singulière, et on pourrait craindre...

—Que craindrait-on ?

Et se tournant vers Briffaut, le commandant poursuivit :

—Peut-être est-il déjà au point où je voulais l'amener, et il importe de s'en assurer au plus vite... Ayez donc la bonté, messieurs, de me laisser avec lui. Il est vraiment nécessaire que nous causions en particulier

—Commandant, dit le notaire tout bas, souffrez que, moi du moins...

—Ah ça ! mille millions de diables ! croit-on que ce bonhomme me fasse peur, à moi, vieux soldat d'Afrique ? Eût-il dans sa poche un canon chargé à mitraille, je ne m'en soucie guère... Et vous, messieurs, excusez-moi.

Toute nouvelle représentation étant inutile, Briffaut, et son clerc se retirèrent ; aubout de quelques minutes, Pichard monta l'escalier à pas précipités.

VI

LA CATASTROPHE.

Lorsqu'il entra, ses petits yeux avaient des éclairs fauves, comme ceux d'un chat en fureur, et ses poings étaient convulsivement fermés. Cependant, l'attitude paisible de Duplessis sembla produire sur lui l'effet d'un calmant, et il salua en silence.

—Bonjour, monsieur Pichard, lui dit le commandant avec un sang-froid étudié ; on m'assure que vous avez à me parler... Prenez un siège ; il ne tiendra pas à moi que je ne vous accorde ce que vous demanderez.

Cette douceur inattendue, ces paroles presque amicales transfigurèrent subitement le bonhomme Baptiste. Ses traits crispés se détendirent :

—Ah ! monsieur Duplessis, s'écria-t-il avec explosion, vous n'êtes donc pas mon plus mortel ennemi ? Vous n'avez donc pas juré ma perte ? Vous ne songez plus à faire vendre ces morceaux de terre que j'ai eu tant de peine à acquérir, que j'ai conservés au prix de tant de soucis et de sacrifices ? Tenez j'ai voulu me raisonner, mais c'est plus fort que moi... On m'arrachera l'âme si l'on essaie de m'enlever un seul de ces biens qui sont ma joie, mon orgueil, ma vie... Allons ! monsieur Duplessis, je ne vous ai donné aucun sujet de colère ; je vous en conjure, mettez fin à ces poursuites impitoyables ! Je prendrai tous les arrangements que vous exigerez, mais ordonnez à vos gens d'affaires de ne plus me traquer comme un loup enragé... Ayez pitié de moi... Je vous le demande on grâce ; voyez, je vous le demande à genoux !

En effet, Pichard était tombé lourdement sur ses deux genoux et avait joint les mains, tandis que de grosses larmes inondaient son visage. Il y avait tant de souffrance et de terreur dans son attitude, qu'il semblait impossible de ne pas en être touché.

Cependant, Duplessis ne manifesta aucune émotion.

—Relevez-vous, monsieur Pichard, dit-il ; ce n'est pas par des prières et des humiliations que vous parviendrez à changer ce que j'ai résolu. Je vous épargnerai, et si je vous aiderai à sortir des embarras d'une situation périlleuse ; mais vous devrez, de votre côté, accepter mes conditions, et elles vous paraîtront sans doute fort dures, je vous en avertis.

—Vos conditions ! Quelles conditions ? Dites vite, monsieur... Rien, je crois, ne me semblera dur, pourvu que je conserve mes terres.

—Nous allons voir.

L'aubergiste s'assit sur une chaise en face du commandant les mains sur ses genoux, et le regarda, bouche béante.

—Monsieur Pichard, reprit Duplessis, avez-vous entendu dire que le pourvoi de votre fille Claudine a été admis et que le jugement de la cour d'assises de L*** vient d'être cassé ?

Le bonhomme passa la main sur son front.

—Attendez, dit-il ; je crois me souvenir qu'on m'a parlé aujourd'hui de quelque chose de pareil... à moins que je ne l'aie rêvé... Ma pauvre tête est si faible à présent !

—Eh bien ! si vous l'ignorez encore, je vous l'affirme... Oui, le procès va recommencer devant la cour de P***

—Pourvu que la petite s'en tire aussi heureusement que du premier ! répliqua Pichard avec distraction ; mais, si vous le voulez bien, monsieur Duplessis, parlons de nos affaires.

—Ce que vous appelez "nos affaires" touche plus que vous ne pensez à la cruelle situation de votre fille aînée, et vous allez le comprendre... Pichard, Claudine est innocente, et il faut que, dans un bref délai, cette innocence soit-solennellement reconnue.

—Je ne demande pas mieux... C'est ma fille, après tout !

—Un vœu stérile ne suffit pas ; il faut encore que vous contribuiez, même au prix des plus grands sacrifices, à obtenir ce résultat... Et cela vous sera d'autant plus facile, poursuivait le commandant d'une voix sourde, que le véritable coupable, c'est vous, Baptiste Pichard !

—Moi ! s'écria l'aubergiste en bondissant ; si l'on peut dire...

—N'essayez pas de nier ; ma conviction est complète sur ce chapitre... Et ce n'est plus moi seul qui suis convaincu de votre culpabilité : tout le monde aujourd'hui fait certains rapprochements ; tout le monde s'aperçoit que votre simplicité apparente n'est que ruse et fausseté. Au moment où Juliette est morte, vous vous trouviez dans l'obligation de la marier et de lui rendre les biens de sa mère, ce que vous vouliez éviter à tout prix. Grâce à l'admirable dévouement de Claudine, les soupçons ne sont pas tombés sur vous ; mais j'ai tout lieu de croire que votre fille aînée sait la vérité et qu'elle va se relâcher enfin de sa discrétion funeste. L'instruction recommandera sur des données nouvelles ; des témoignages nouveaux seront recueillis, et certainement, Pichard, vos abominables forfaits ne resteront pas sans châtement.

L'accent ferme, l'air de certitude du commandant, glaçaient Pichard d'effroi. Un mot surtout l'avait frappé.

—Des témoignages nouveaux ! balbutia-t-il ; quelqu'un aurait-il parlé contre moi, hein ?... Faudrait le dire.

—L'instruction vous le dira... Qu'il vous suffise de savoir que vous inspirez les plus graves soupçons, et que vous n'êtes pas seulement en danger d'être ruiné, mais encore d'être poursuivi, condamné et... le reste.

Un geste terrible acheva la pensée de Duplessis.

Evidemment, le commandant donnait comme des réalités ce qui ne pouvait être encore que des suppositions ; mais Pichard, dont la conscience n'était pas tranquille, continuait de trembler. Tout à coup, il releva la tête et sourit d'un sourire étrange :

—Voyons, voyons ! reprit-il ; tout ça, c'est des finasseries...

Vous avez quelque chose à me proposer, n'est-ce pas ? Proposez donc... proposez tout de suite.

Le commandant crut décidément l'avoir amené au point qu'il désirait.

—Pichard, reprit-il, avant de vous apprendre ce que j'attends de vous, sachez d'abord ce que je vous accorde... J'ai concentré dans mes mains toutes les créances qui grèvent vos propriétés ; les jugements ont été rendus ; les saisies ont été opérées ; il ne tient qu'à moi d'achever votre ruine. Eh bien ! Pichard, je renoncerai à ce droit rigoureux. Je prendrai l'engagement de ne pas l'exercer tant que vous serez vivant, et je me bornerai à stipuler un modeste intérêt pour les sommes avancées par moi... De plus, je vais vous remettre, à l'instant même, une somme de dix mille francs en billets de banque, afin que vous puissiez remplir les conditions que je vous imposerais.

Le bonhomme Baptiste semblait changé en statue. Enfin il dit avec brusquerie :

—C'est trop beau... beaucoup trop beau !... Il y a du "chiendent..." Maintenant, voyons le "chiendent," monsieur Duplessis !

—Je vous ai prévenu, Pichard, que mes conditions seraient dures ; écoutez-les... Vous allez vous mettre à cette table et écrire une déclaration ainsi conçue : " Je reconnais devant la justice que je suis seul coupable de la mort de ma fille Juliette Pichard. Pour éviter l'obligation de rendre à Juliette, en la mariant, les biens de sa mère, j'ai glissé dans ses boissons le

poison qui l'a tuée, puis je me suis arrangé afin de rejeter les soupçons sur ma fille aînée Claudine, dont j'espérais également hériter..." Voilà ce que vous devez écrire et signer, ici... sans retard... si vous voulez que je montre quelque pitié pour vous.

Baptiste demeurait muet. Il n'avait peut-être aucune horreur de son crime, mais il s'épouvantait de l'aveu écrit et authentique qu'on exigeait de lui. Quand il recouvra la force de parler, il balbutia :

—Mais, monsieur, songez donc... c'est tout bonnement ma tête que vous me demandez !

—Écoutez encore... je n'ai pas fini : quand cette déclaration aura été écrite et signée en ma présence, nous la glisserons dans une enveloppe épaisse, sur laquelle vous mettrez cette suscription : "A ouvrir dans trois jours." Puis nous appellerons M. Briffaut, ses clercs, toutes les personnes qui peuvent se trouver à l'étude ; vous remettrez le paquet au notaire en lui annonçant qu'il contient un acte de votre volonté libre et spontanée. Cela fait, vous n'aurez plus qu'à prendre les dix mille francs que je vous offre et à partir au plus vite. Dans trois jours, quand le notaire ouvrira le paquet, que son devoir sera de transmettre aussitôt à la justice, vous pourrez être soit en Suisse, soit en Angleterre, soit en route pour l'Amérique, et il vous sera facile de vous dérober à toutes les recherches.

Pichard s'agitait avec anxiété.

—Mais, morbleu ! reprit-il, à quoi me servira de rester propriétaire de mes terres, de l'auberge et de tout, quand je serai à cinq cents lieues d'ici ?

—Je croyais, répliqua le commandant, que la satisfaction de ne pas être dépossédé suffirait pour contenter votre bizarre manie... En votre absence, on nommerait un curateur, auquel vous enverriez secrètement des ordres pour la gestion de vos biens. D'ailleurs, il n'est pas certain que vous seriez poursuivi. On essaierait de vous faire passer pour une sorte de fou, qui n'est pas responsable de ses actes ; on s'efforcera d'obtenir en votre faveur une ordonnance de non lieu... Enfin, si vous n'acceptez pas ces conditions, vos propriétés n'en sont-elles pas moins perdues pour vous !

Pichard s'était levé, et il se mit à tourner autour de la chambre, comme une bête fauve dans une cage étroite. Son visage bronzé exprimait successivement les sentiments les plus contraires.

—Non, non, murmurait-il, je ne consentirai jamais à quitter le pays, à ne plus voir ces terres dont je suis possesseur. On pourra me traiter de fou, de gradin ; peu m'importe, pourvu...

—En ce cas, vous n'avez qu'à signer la déclaration et à attendre le jugement, quel qu'il soit. Les dix mille francs promis n'en seront pas moins à vous.

—Je ne signerai rien ! s'écria Pichard avec explosion. Vous vous entendez avec Claudine... On dit qu'elle est votre amoureuse et je le crois à présent.

—Taisez-vous ! C'est là un outrage que votre noble et généreuse fille n'a pas mérité. Malgré mes efforts et mon dévouement, je n'ai pu capter ni l'affection, ni la confiance de Claudine : vous savez bien qu'elle a un autre sentiment dans le cœur !

—Alors, si vous ne marchez pas d'accord avec elle... et c'est possible, car elle est têtue... je n'ai pas grand'chose à craindre. Je ne signerai rien... rien, entendez-vous ?

—Une plus longue conversation devient donc inutile, dit le commandant en se levant à son tour. Je vous ai proposé le moyen de réparer vos crimes ; vous l'avez repoussé... Que les conséquences de votre aveuglement retombent sur vous ! Il congédia Pichard par un geste ; Pichard ne bougea pas.

—Comme ça, reprit-il, vous persistez à vouloir...

—J'exercerai mes droits. Au jour indiqué, tout sera vendu, je vous en donne ma parole, et il ne restera pas un pouce de terre en votre possession personnelle à dix lieues à la ronde.

Cette fois Pichard éprouva un véritable accès de rage.

—Misérable !... scélérat !... voleur !... s'écria-t-il ; tu veux faire vendre mes terres... Tiens !

Il avait tiré prestement de sa large poche deux vieux pistolets à pierre, qu'il portait d'habitude dans les fontes de sa solle quand il allait en voyage. Il en arma un et le déchargea sur le commandant sans ajuster ; mais Duplessis était si près qu'il fut atteint dans la poitrine.

La blessure pouvait être mortelle. Cependant Duplessis ne tomba pas et s'élança sur Pichard qui, ayant jeté à terre le pistolet déchargé, avait saisi vivement l'autre.

—Ah ! voilà donc que vous vous montrez tel que vous êtes ! s'écria le commandant. Le bonhomme Baptiste n'est pas seulement un empoisonneur ; c'est aussi un assassin !

En même temps, il s'efforçait de désarmer l'aubergiste, qui, le voyant si vigoureux, ne croyait pas l'avoir atteint.

Il y eut une lutte entre eux, lutte où ils mettaient une égale fureur, un égal acharnement. Pichard voulait toujours faire usage du pistolet qui lui restait ; mais le commandant lui maintenait le bras et l'empêchait d'accomplir son dessein. Tous les deux rugissaient en piétinant, et la chambre était pleine de fumée.

Enfin pourtant Duplessis, si robuste qu'il fût, se ressentit de sa blessure. Il pâlit, et comme ses forces fléchissaient, il les réunit dans un élan suprême pour repousser son adversaire. Il y réussit et lança Pichard à quelques pas ; mais au même instant lui-même s'affaissa sur le plancher.

La fureur de Pichard était loin d'être assouvie. Quand son ennemi tomba, il crut à un simple accident, et à peine eut-il repris l'équilibre qu'il le visa de nouveau.

Cette fois sa vengeance était sûre, car il pouvait ajuster le commandant à loisir ; mais, avant qu'il eût lâché la détente, la porte de la chambre s'ouvrit, et un coup de fusil atteignit Pichard, qui tomba à son tour.

On a deviné que le coup de fusil, tiré si à propos pour Charles Duplessis, avait été tiré par Victor. Le jeune chasseur, en effet, au bruit de la première explosion, aux cris poussés par les deux combattants, s'était précipité dans la maison, comme nous l'avons dit. Ecartant Briffaut et ses clercs, qui accouraient de leur côté, il avait pénétré dans la chambre et, à la vue du danger auquel le commandant était exposé, il n'avait pas hésité à faire feu sur Pichard comme sur un perdreau.

Le bonhomme Baptiste se roulait par terre en poussant des gémissements douloureux auxquels se mêlaient des blasphèmes. Mais Victor, qui ne craignait plus rien de sa part, s'approcha du commandant, se pencha vers lui et demanda avec angoisse :

—Monsieur Duplessis, mon ami, mon... Êtes-vous blessé ?

Charles Duplessis, qui avait éprouvé une courte pamoison, rouvrit les yeux et les fixa sur le vœcen.

—Merci, Victor, dit-il affectueusement ; sans vous, c'était bien fini de moi... Cependant, il serait possible... Bah ! j'ai la vie dure !

En ce moment un grand nombre de personnes avaient envahi la chambre, au milieu de la fumée épaisse produite par la double explosion. Outre Briffaut et les jeunes gens de l'étude, il y avait là plusieurs curieux de la place. Pendant que les uns s'empressaient autour de Pichard, les autres entouraient le commandant, et on se disait avec consternation :

—Quel malheur ! un véritable massacre ! Qui eût pu croire cela du bonhomme Baptiste ?

Comme l'on se disposait à relever Duplessis, il dit à voix haute :

—Quoi qu'il advienne de moi, messieurs, je vous prends tous à témoins que mon jeune parent, M. Victor Duplessis n'a tiré qu'au moment où j'étais renversé par terre et où j'allais revoir le coup de grâce de ce forcené Pichard... Ne l'oubliez pas, afin qu'il ne puisse être inquiété.

Deux clercs du notaire, qui avaient suivi Victor de près, attestèrent le fait, et, rassuré à cet égard, le commandant se laissa transporter sur son lit, tandis que Pichard, en proie à d'affreuses souffrances, était installé sur le canapé.

L'état des deux blessés paraissait très grave, et ils avaient également besoin de secours, si toutefois il était encore possible de les sauver.

—Un médecin ! cria Briffaut ; aller chercher le docteur Bonivet.

On se hâta d'exécuter cet ordre. Alors Briffaut, avec l'autorité d'un maître de maison, congédia les intrus et il ne resta dans la chambre que les personnes utiles ou celles que leur qualité ne permettait pas de renvoyer sans ménagement.

Pendant l'inaction forcée qui précéda l'arrivée du docteur, Victor, les yeux pleins de larmes, s'était assis à côté du commandant et lui adressait des paroles encourageantes. Pichard semblait beaucoup plus malade que Duplessis. Sa respiration était pénible, haletante, et par intervalles il vomissait du sang. Néanmoins, une fois, il essaya de tourner un regard haineux vers son adversaire, et demanda à une servante qui le soignait :

—L'autre... celui qui voulait faire vendre ma terre, vit-il encore ?

—Je crois que oui, mais il n'en vaut guère mieux.

—A la bonne heure ! Je ne me plaindrai pas de partir, pourvu que nous partions de compagnie !

Et il se remit à râler.

Heureusement pour les blessés, le docteur n'avait pas encore une nombreuse clientèle et se trouvait dans sa demeure ; aussi ne tarda-t-il pas à arriver avec sa trousse et tous les médicaments qui pouvaient être nécessaires.

Victor courut au-devant de lui.

—Par ici, docteur, s'écria-t-il ; occupez-vous d'abord de M. Duplessis.

Bonivet n'avait pas besoin de cette invitation et se dirigea vers le lit.

—Ah ! mon cher commandant, dit-il avec un soupir, voilà donc où devaient vous conduire vos généreuses intentions ?

On coupa les vêtements supérieurs de Duplessis pour mettre à nu la partie blessée. La balle avait atteint le haut de la poitrine et s'était arrêtée sur l'omoplate. Bonivet, au premier aspect de la plaie, fronça le sourcil ; cependant, il se mit en devoir de sonder la blessure et de tenter l'extraction du projectile.

Un grand silence régnait dans la chambre, où l'on n'entendait plus que le râle douloureux de Pichard. Victor, trop ému pour rendre aucun service, se cachait le visage dans ses mains, tandis qu'un des clerks tendait au chirurgien les instruments à mesure qu'ils devenaient nécessaires. Bientôt les plaintes et les gémissements de Duplessis se mêlèrent aux sons rauques du second blessé. L'opération semblait des plus douloureuses ; mais elle ne fut pas longue, et la balle, toute déformée, ne tarda pas à tomber par terre avec bruit. Alors le docteur, ayant posé dextrement un appareil, dit d'un ton bref :

—Qu'on laisse reposer M. Duplessis... A l'autre maintenant ! Et il s'avança vers le canapé.

Il fallut aussi débarrasser Pichard de ses vêtements, ce qui lui arracha des cris lamentables. Toutefois Bonivet ne le tourmenta pas comme il avait fait de Duplessis, et après avoir rapidement examiné la blessure, il se redressa en secouant la tête. Il posa bien un appareil ; mais on eût dit qu'il agissait pour l'acquit de sa conscience, ou seulement dans le but de procurer au malade un soulagement momentané.

Ces devoirs accomplis, il s'écarta un peu, afin de remettre de l'ordre dans sa personne et dans ses instruments. Comme il y procédait, Victor, le notaire et d'autres assistants se pressèrent autour de lui.

—Eh bien ! docteur ? demanda-t-on.

—Pour ce qui est du commandant, répliqua-t-il, je ne saurais dire quelle tournure prendront les choses. Il s'en tirera peut-être, mais je n'en réponds pas... Quant à Pichard, je n'y peux rien.

Il ajouta, à l'oreille de Briffaut :

—Le coup de fusil, chargé de petit plomb, a fait balle et a traversé un pommou de part en part... C'est miracle que le malheureux ne soit pas suffoqué déjà.

Tandis que l'on discutait tout bas sur ce qu'il convenait de faire, une conversation animée s'établit, à l'autre bout de la

pièce, entre Victor et Charles Duplessis qui, quoique incapable de bouger, avait repris toute sa connaissance.

—Commandant, disait Victor avec chaleur, je vous en conjure, consentez à ce que je vous demande. Ma mère et moi, nous ne voudrions nous en rapporter à personne qu'à nous-mêmes pour vous prodiguer les soins qui vous sont indispensables... Souffrez donc qu'on vous transporte sur le champ au Barral... Mon père, ajouta-t-il plus bas, je vous en supplie !

Le commandant semblait mortellement embarrassé.

—Victor, reprit-il avec confusion, j'ai des torts graves envers votre mère et envers vous. Je vous ai fort négligés ces derniers temps, et je n'oserais réclamer une affection et un dévouement qui ne me sont pas dus...

—Ne savez-vous pas combien ma mère est bonne ? Vous nous désoleriez si vous repoussiez ma prière.

—Je crains... D'ailleurs, mon cher Victor, suis-je vraiment en état d'être transporté ?

—Pourquoi non ? On se procurerait un brancard et des hommes ; on marcherait à pas lents, et, en moins d'une heure, vous seriez au Barral, où le docteur viendrait vous visiter chaque jour... Tenez, je gage qu'il donnera son approbation à ce projet !

Le médecin, en effet, venait de se rapprocher d'eux, et Victor lui annonça ce qu'il avait résolu.

—Je n'y vois aucun inconvénient, répliqua Bonivet ; là-bas, vous trouverez plus de calme et de bien-être. Le transport à bras peut s'opérer sans danger... Seulement, monsieur Duplessis, si vous voulez que j'aie vous visiter chaque jour au château, il faudra me procurer un cheval ; vous savez que je n'ai pu encore...

—Vous aurez le mien, docteur, car il n'est pas probable que je le monte de sitôt. Allons ! poursuivit le commandant, puisque tout le monde est de cet avis, et puisque ce brave garçon y tient tant... que l'on fasse de moi ce que l'on voudra !

Victor se hâta de sortir pour se procurer un brancard et des porteurs. Quant à Pichard, il était absolument hors d'état d'être transporté chez lui, quoique l'auberge du Chêne-Vert ne fût guère à plus d'une centaine de pas, et Bonivet déclara que, si l'on tentait l'épreuve, le malade expirerait certainement en chemin.

Pendant que le docteur allait de l'un à l'autre de ses blessés, Duplessis, dont la constitution de fer luttait contre le mal, demanda tout bas à son tour :

—Et Pichard, où en est-il ?

—Flambé sans remède, répliqua Bonivet.

—Que dites-vous ? Cet homme serait-il en danger de mort ?

—Dans un tel danger que, d'un moment à l'autre...

—Mais, sacrebleu ! il ne doit pas mourir ainsi ! Vous savez, Bonivet, les soupçons que j'ai conçus depuis longtemps. Ces soupçons sont aujourd'hui une certitude : c'est Pichard qui a empoisonné sa fille cadette, et tout à l'heure, devant moi, il n'a pas osé le nier. Il ne faut donc pas qu'il meure avant d'avoir fait l'aveu de son crime, soit par écrit, soit par une déclaration verbale, en présence d'un grand nombre de témoins. S'il expire sans avoir parlé, qui sait ce qu'il arrivera de Claudine ? Je vous en conjure, mon cher docteur, ne perdez pas un instant pour lui arracher cet aveu... Concertez-vous avec Briffaut ; prévenez le curé de Pierrefitte... Ah ! pourquoi ne puis-je moi-même...

—Songez, commandant, qu'au contraire, votre intervention perdrait tout. La manière dont il vous a traité suffisamment quelle haine féroce il vous porte, et s'il soupçonnait l'intérêt que vous prenez à cet acte de justice... Allons ! tranquillisez-vous ; je vais agir pour le mieux. Nous n'avons plus à le ménager, car une minute plus tôt, une minute plus tard... Mais, tant que vous serez là, nous n'obtiendrons rien de lui.

Charles Duplessis finit par sentir la justesse de cette assertion ; aussi était-il maintenant plus impatient que personne de partir pour le Barral.

Il n'eut pas à attendre longtemps. Victor reparut avec sept ou huit robustes gaillards qu'il avait recrutés sur la place

et qui devaient se relayer pour porter le blessé jusqu'au château. Ils s'étaient munis d'une espèce de civière sur laquelle on fixa un matelas, et sur ce matelas on déposa avec les précautions convenables le commandant, enveloppé de couvertures.

Bonivet faisait à Victor et aux porteurs les recommandations nécessaires, quand le commandant l'interrompit à voix basse :

— Ne pensez pas à moi, docteur, dit-il ; occupez-vous plutôt et uniquement d'obtenir de Pichard cet aveu qui doit sauver Claudine... Mon ami, je compte sur vous. Je vous aurai une reconnaissance éternelle si vous réussissez... mais, si vous échouez, je ne vous reverrai de ma vie !

Le médecin le calma par quelques bonnes paroles et promit de se rendre le soir même au Barral. Les porteurs chargèrent le brancard sur leurs épaules ; on descendit l'escalier, et on prit la route du château. Victor, qui s'était débarrassé de son carnier et de son fusil, marchait à côté du blessé, surveillant avec sollicitude ses moindres mouvements.

Sur la place et dans le bourg, on disait en voyant passer le cortège :

— C'est "le massacre !..." mais il y en a d'autres... beaucoup d'autres !

Le bruit courait dans Pierrefitte que le bonhomme Baptiste avait exterminé tous les habitants de la maison Briffaut, y compris le notaire lui-même, sa femme, ses clercs et ses domestiques.

L'enlèvement du commandant Duplessis s'était opéré avec précaution, et Pichard était trop faible, trop absorbé par ses souffrances pour avoir remarqué ce qui se passait. Une grande prostration avait succédé à la crise précédente, et l'on pouvait croire ou qu'il dormait ou qu'il avait cessé de vivre.

Mais ce calme relatif ne fut pas de longue durée. La toux, les suffocations, les vomissements de sang ne tardèrent pas à revenir, et le docteur, après s'être efforcé d'arrêter ces symptômes alarmants, dut reconnaître son impuissance.

Le jour commençait à baisser, et une demi-obscurité se répandait dans la chambre. Une fois le moribond tenta de se soulever ; saisi par une douleur atroce, il se borna à promener autour de lui ses yeux ternes, déjà vitreux.

Outre le docteur, il y avait là maintenant diverses personnes. C'étaient d'abord le vieux curé de Pierrefitte, que Bonivet avait envoyé chercher, puis Briffaut, le maire Chamusset, et enfin le juge de paix de la commune. Sur la prière du docteur, tous se tenaient à l'écart et attendaient le moment favorable pour manifester leur présence.

Du reste, ce ne fut pas des assistants que Pichard parut s'occuper. Son regard se tourna vers le lit où l'on avait déposé Duplessis, et qui était vide à cette heure.

— Ah ça ! mais, demanda-t-il avec étonnement, qu'est-il devenu ?

— Qui donc ? dit Bonivet.

— Pardieu ! l'autre... le brigand qui voulait faire vendre mes terres.

— Vous parlez du pauvre commandant Duplessis... Il n'y est pas, comme vous voyez... Plus personne... Ça ne doit guère vous étonner, puisque vous lui avez logé une balle dans la poitrine !

— Ah ! ah ! il a son compte, n'est-ce pas ? Tant mieux, tant mieux !... Qu'il fasse donc vendre mes terres à présent !

Et il poussa un rire saccadé, qui dégénéra encore en râle douloureux.

Le curé, en entendant exprimer des sentiments si peu chrétiens, voulut intervenir ; mais, à un signe suppliant de Bonivet, il demeura immobile.

VII

LES DERNIERS MOMENTS

Quand Pichard se fut un peu calmé, le docteur reprit :

— Vous feriez mieux de penser à vous-même, mon cher ; on pourrait fort bien vous inquiéter pour cette action, ainsi que pour certaines autres choses que vous avez sans doute sur la

conscience... Il est vrai que bientôt vous ne ressortirez plus qu'à la justice divine.

— Hein ! que dites-vous ? Est-ce que, moi aussi, j'ai reçu... mon affaire ?

— S'il faut l'avouer, j'en ai peur.

— Est-il possible ? Cet affreux petit collégien m'aurait... Bah ! vous n'y entendez rien ; je parie que mon ami Martin, l'officier de santé, me tirerait de là !

— Il peut essayer, répliqua Bonivet en pinçant les lèvres.

Et il fit mine de tourner le dos au blessé ; mais Pichard ne songeait déjà plus à ce qu'il avait dit.

— Si je meurs, que deviendront mes terres ? murmura-t-il avec une anxiété qui dominait ses souffrances physiques ; mon Dieu ! mon Dieu ! quitter ces beaux champs, ces grasses prairies, ces bois dont la vue, quand je passais, me réjouissait le cœur ! A présent que cet enragé Duplessis a tourné de l'œil, peut-être ses héritiers ne seraient-ils pas impitoyables comme lui !

— Je n'en sais rien, répliqua Bonivet, mais ce n'est pas vous qui en profiterez, car, s'il faut vous dire crument les choses, il ne vous reste que juste le temps de pourvoir au salut de votre âme... Et voilà M. le curé de Pierrefitte qui est venu pour vous y aider.

Le prêtre s'approcha.

— Il est vrai, dit-il doucement, et si vous vouliez m'entendre...

La présence significative du ministre de la religion fit tressaillir Pichard.

— C'est donc fini, bien fini ! murmura-t-il ; affreux petit gredin !... Que vont devenir mes terres ? Ils se les disputeront comme les chiens se disputent les restes d'une bête morte dans les champs.

Il eut une nouvelle crise que l'on crut être la dernière ; cependant le médecin parvint à le ranimer. Ayant recouvré sa connaissance, Pichard parut préoccupé d'une idée, et sa tête travaillait visiblement. Il reprit d'une voix qui devenait de plus en plus faible :

— Ecoutez, monsieur Bonivet ; rendez-moi un service. S'il faut absolument déguerpir, je ne veux pas que l'on m'emporte dans le cimetière avec tout le monde. Il y a dans ma propriété du Bois-Garet un champ où je désire reposer. On m'entermera au pied d'un arbre, et, comme ça, je ne quitterai plus cette propriété, que je préférerais à toutes les autres... Promettez-moi que vous ferez ce que je vous demande, mon ami Bonivet ! M. le curé vous aidera à arranger les choses... Et je ne quitterai pas ma terre, pas plus mort que vivant.

Cette demande puérile était présentée sur le ton de la plus ardente prière ; le moribond semblait y attacher sa suprême consolation, sa suprême espérance. Bonivet adressa un signe mystérieux aux personnes présentes.

— Mais, monsieur Pichard, reprit-il, ce que vous souhaitez ne dépend ni de M. le curé, ni de moi, ni de personne ici. Cela dépend uniquement de votre fille Claudine, à qui, je crois, appartient le Bois-Garet.

— Eh bien ! elle ne refusera pas.

— En êtes-vous sûr ? N'a-t-elle pas contre vous des griefs puissants ?... D'ailleurs, dans la cruelle position où elle se trouve, lui permettra-t-on...

Pichard agita les bras ; à toutes ses angoisses, à toutes ses souffrances venaient de s'ajouter une angoisse et une souffrance nouvelles. Après avoir murmuré quelques paroles inintelligibles, il demanda distinctement :

— Est-il bien vrai, monsieur Bonivet, qu'il n'y a plus d'espoir que j'en revienne ?

— Aucun, répliqua le docteur tout en se reprochant sa franchise.

— Et l'autre, le chicanier... le voleur de terres... est-il bien vrai qu'il soit mort ?

— Si vous voulez parler du commandant Duplessis, il ne peut plus vous faire de mal.

— Alors, dit Pichard avec une espèce de solennité, j'avouerai tout... Aussi bien dois-je cela à Claudine, qui connaissait

l'affaire et qui s'est montrée brave fille... Ecoutez-moi donc, monsieur Bonivet, et vous aussi, monsieur le curé : Claudine est innocente comme l'enfant qui vient de naître... c'est moi, moi seul, qui ai donné le poison à la petite.

En entendant cet aveu, si longtemps et si impatiemment désiré, le docteur ne put retenir un geste de satisfaction, et tous les assistants se rapprochèrent pour écouter. Ces mouvements auraient pu effrayer Richard et l'empêcher de poursuivre ; mais quoique son intelligence fût toujours lucide, ses perceptions s'émuoussaient déjà, et, d'ailleurs, il était absorbé par la gravité de ses déclarations. Il continua donc :

—Oui, c'est moi qui l'ai fait. On voulait m'obliger à marier Juliette, à lui rendre le domaine des Bordes ; ça m'avait monté la tête... Mon Dieu ! mon intention n'était pas d'abord d'aller jusqu'au bout, mais seulement de la rendre un peu malade pour gagner du temps, et trouver une occasion de rompre ce maudit mariage. Ils étaient tous si acharnés, que je ne sus pas m'arrêter à point, et je croyais que la chose ne pourrait jamais être connue... Quant à Claudine, je ne songeais pas à l'accuser ; mais lorsque l'on a trouvé le poison dans le corps, il fallait que ce fût Claudine ou moi qui l'eût donné. Les soupçons étant tombés sur elle, j'ai laissé dire et faire ; voilà tout. Ensuite, on assurait que j'allais hériter de mes deux filles et que j'aurais le Bois-Garet en même temps que les Bordes. Je dus abandonner Claudine, feindre une grande indignation contre elle, car, à la moindre imprudence, ja m'exposais à être traité comme son complice, ou même à être condamné seul. Je m'imaginai aussi qu'elle n'avait rien vu, qu'elle ne savait rien ; mais, d'après quelques mots qu'elle m'a dits lors de ma visite dans sa prison, j'ai acquis la certitude qu'elle était au courant de tout...

Une nouvelle suffocation interrompit Pichard.

Ainsi qu'on vient de le voir, il n'y avait dans ces aveux pas un regret du crime accompli, pas un sentiment de pitié pour les deux pauvres créatures qui en avaient été victimes. Cet homme, dont l'âme était desséchée par une avarice spéciale, parlait de ses horribles forfaits comme parlerait un joueur d'échecs d'une combinaison qui n'aurait pas réussi. Tous les assistants, groupés autour de lui, étaient attentifs. Bonivet ayant réussi à le ranimer de nouveau, lui demanda au bout de quelques minutes :

—Ainsi, Pichard, vous reconnaissez que vous, vous seul, pour les motifs que vous venez de dire, avez fait prendre du poison à Juliette, et que votre fille Claudine est absolument étrangère à cet acte ?... Persistez-vous dans ces déclarations ?

—Oui, répondit le mourant.

Cette fois, les personnes présentes ne purent se contenir et se mirent à causer bas avec vivacité.

—J'affirme, messieurs, reprit Bonivet, et vous pourrez comme moi en rendre témoignage, que Pichard jouit en ce moment de toute sa raison, et que ses aveux si formels ont été libres et spontanés.

—Personne n'en doute, dit le juge de paix, et je m'en vais dresser en forme authentique un procès-verbal que nous signerons tous. Mais il serait bon que Pichard le signât aussi.

—Hum ! je ne crois pas qu'il en ait la force, sans compter qu'il pourrait s'effrayer.

On apporta de la lumière, et le juge de paix, s'asseyant devant une table, rédigea la déclaration, qui devait avoir une haute importance dans le procès de Claudine.

Comme l'avait prévu le docteur, Pichard s'était alarmé de l'agitation qui se produisait près de lui. Ses instincts de défiance s'éveillèrent à la vue de ces formes humaines qui surgissaient dans la chambre, et, de son regard éteint, il chercha à les reconnaître.

—Qu'est-ce ? demanda-t-il ; qui est là ? que me veut-on ?

Le curé se chargea de répondre.

—Pichard, dit-il, vous venez de faire des aveux qui donnent satisfaction à la justice humaine ; maintenant, ne songerez-vous pas à désarmer la justice de Dieu ?

Pichard éprouva des soubresauts qui ramenèrent le terrible rôle.

—Oui, oui, monsieur le curé, balbutia-t-il d'une voix entrecoupée ; comme vous dites, la justice de Dieu... Seulement, n'oubliez pas ce que l'on m'a promis... Je veux être enterré au Bois-Garet... Vous expliquerez cela à Claudine... Je ne veux pas quitter ma terre, jamais... jamais !

—Qu'importe, Pichard, où reposera votre corps ? Songez à vous repentir de vos fautes !

—Je me repens... certainement je me repens... mais puisque l'autre est mort et ne fera pas vendre mes terres, j'aurais voulu vivre, afin de les narguer tous... Mes terres, mes terres ! Ils ne les auront pas ; je les garderai, je...

Sa prononciation devint confuse, et il était évident que le moment suprême approchait. Cependant le prêtre ne se découragea pas.

—Pichard, reprit-il, ne songez plus aux biens de ce monde que vous allez quitter.

—Je ne quitterai rien, répliqua le mourant avec un effort convulsif ; le Bois-Garet... ma terre... à moi toujours, toujours... ma terre...

Il poussa un grand soupir et demeura immobile : tout était fini pour Baptiste Pichard.

—Il est mort dans son endurcissement, dit le curé avec tristesse.

Et s'agenouillant près du lit, il se mit à prier.

Pendant quelques minutes, on n'entendit que le grincement de la plume du juge de paix, qui rédigeait le procès-verbal.

Tous les assistants étaient vivement impressionnés par cette fin aussi tragique qu'inattendue.

—Bah ! dit le docteur Bonivet, Pichard n'était pas un brave homme... Ne songeons qu'à ses victimes !

VIII

UN GRAND PARTI.

Deux mois environ s'étaient écoulés depuis la mort de Pichard.

Pendant ce temps, le commandant Duplessis, qui, on s'en souvient, avait été transporté au Barral sur l'initiative de Victor, s'était guéri à peu près de sa blessure. Cette guérison n'avait pas eu lieu sans de cruelles alternatives ; plusieurs fois le docteur Bonivet n'avait pu cacher ses inquiétudes ; enfin pourtant la plaie s'était fermée, et au moment où nous sommes, le blessé se trouvait en pleine convalescence.

Cet heureux résultat était dû non seulement à la vigueur de son tempérament, à la science du médecin, mais aussi et surtout au zèle infatigable d'Ernestine et de Victor, qui, assistés de Florence, n'avaient quitté son chevet ni le jour ni la nuit, pendant tout le temps de la crise.

Victor, en effet, n'était pas retourné à Paris reprendre ses études, comme il en avait précédemment le projet ; aussi bien était-il assez jeune pour les suspendre sans inconvénient et sans compromettre ses projets d'avenir. Il n'avait donc pas quitté sa mère, et avait rendu avec usure au commandant les soins qu'il avait reçus de lui en pareille circonstance.

D'abord Charles Duplessis s'était montré profondément reconnaissant des marques d'affection que lui prodiguaient la mère et le fils. Quand le mauvais état de sa blessure pouvait donner des craintes, il avait mandé le notaire Briffaut et dicté un testament par lequel il leur léguait toute sa fortune. Souvent, lorsque l'un ou l'autre s'empressait pour le servir ou le soulager, on l'avait entendu dire :

—J'ai toujours vécu en garçon, et je ne connaissais pas le bonheur d'avoir autour de soi une famille pleine d'attention, et de dévouement.

Un jour même qu'Ernestine lui adressait des consolations au milieu de ses souffrances, il lui avait dit avec attendrissement :

—Chère Ernestine, pouvez-vous être si indulgente pour moi ? J'ai de grands torts, je le sais ; mais je les réparerai, je vous le jure... si Dieu m'en laisse le temps !

Cependant au fur et à mesure que Charles Duplessis revenait à la santé, ces épanchements étaient plus rares. Quoique toujours doux et bienveillant envers Ernestine et son fils, il

semblait être retombé dans ses préoccupations d'autrefois. Dès qu'il avait été en état de manier une plume, il s'était remis à écrire des lettres dont on devinait aisément la destination. Il avait sans cesse des conférences mystérieuses avec le notaire Briffaut et le docteur qui semblaient être les exécuteurs de ses volontés. Ernestine ne jugeait pas nécessaire de demander la cause de ces changements, et parfois elle disait à Florence avec tristesse :

—C'est une rechute, ma chère, une rechute qui laisse peu d'espoir !

Un fait à remarquer, c'est que personne au Barral ne prononçait plus le nom de Claudine, dont le procès était toujours pendant devant la cour de P***. Une seule fois il avait été question indirectement d'elle : c'était lorsqu'un membre du parquet, chargé de faire une enquête au sujet de la mort du vieil aubergiste, était venu au château pour interroger le commandant et Victor sur cet événement. Du reste, les témoignages de Charles Duplessis et des autres personnes présentes établissaient que Victor avait tiré uniquement pour sauver la vie à son parent déjà blessé. L'enquête ne pouvait donc avoir aucune suite fâcheuse pour le lycéen, et il ressortait de tous les détails de l'affaire que la brutalité aveugle de Pichard avait seule déterminé la catastrophe.

Un soir de la fin d'octobre, le commandant, Ernestine et Victor, ainsi que la gérante, Mme Florence, étaient réunis dans le salon du Barral. Une lampe, déposée sur un guéridon eût été impuissante à éclairer suffisamment cette vaste pièce ; mais un feu, composé d'énormes bûches, brûlait dans la cheminée, et tout en répandant une grande lumière, mêlait ses crépitations au murmure sourd du vent au dehors.

Ernestine, toujours dans ses vêtements noirs de veuve, travaillait à un ouvrage de tapisserie, tandis que Victor, sur un coin de la table, essayait de résoudre un problème d'algèbre, et que le commandant, un journal à la main, paraissait plongé dans sa lecture. Quant à la gérante, cette femme, si active pendant le jour, avait l'air de s'engourdir dès que la nuit arrivait, et en ce moment elle sommeillait dans son fauteuil, sans se douter qu'une toile rousse, qu'elle s'était donné mission de coudre, gisait à ses pieds.

Charles Duplessis, en veston de velour, paraissait encore pâle ; mais, sauf une espèce de gêne quand il se mouvait trop brusquement, il se ressentait peu de sa blessure. De temps en temps il interrompait sa lecture pour écouter les bruits extérieurs ou même les craquements subits qui se produisaient dans le vieux bâtiment. Ou eût dit qu'il attendait quelqu'un ou quelque chose ; mais comme il ne parlait pas, tous se taisaient et s'absorbaient dans leurs occupations.

Enfin on entendit le piétinement d'un cheval sur le pavé de la cour, puis quelques pourparlers à la porte. Le commandant se leva avec vivacité et dit d'un ton de joie :

—Ah ! Briffaut me tient parole, et nous allons avoir des nouvelles !

Au même instant, un domestique entra, et ayant remis à Charles Duplessis une lettre du notaire, se hâta de repartir pour Pierrefitte.

Ernestine était devenue attentive, et Victor avait abandonné la solution de son problème, tandis que Mme Florence se réveillait en sursaut. Tous observèrent à la derrière le commandant, qui lisait la lettre avec un empressement fébrile.

—Mes amis !... mes amis ! s'écria-t-il bientôt, comme s'il ne pouvait se contenir, une dépêche télégraphique vient de parvenir à Briffaut. Ce que tout le monde espérait depuis quelque temps se réalise : Mlle Claudine Pichard a été acquittée aujourd'hui même, d'une manière éclatante, par la cour de P***. Le jury a été unanime, et, d'ailleurs, l'avocat général avait renoncé à l'accusation. Au sortir de l'audience, les spectateurs ont fait une véritable ovation à Claudine... Enfin ! enfin ! une grande injustice est réparée, et cette noble fille va rentrer dans la condition commune !

La joie rendait ses yeux humides. Mme Duplessis répliqua avec une douceur sereine :

—C'est là, en effet, un résultat auquel on devait s'attendre après les aveux si précis du misérable père... N'importe ! je me réjouis que l'innocence de cette enfant ait été solennellement reconnue.

Mme Florence regarda sa maîtresse avec surprise, car elle ne pouvait comprendre une pareille satisfaction, et Victor, irrité, fit mine de se remettre à son algèbre. Le commandant ne remarqua pas ces divers mouvements.

—Il est vrai, Ernestine, répliqua-t-il, qu'elle était votre protégée, et les services rendus attachent souvent plus que les services reçus... Aurez-vous besoin de la voiture demain, à la matinée ?

—Non pas que je sache... Et puis, n'êtes-vous pas le maître de disposer de la voiture comme bon vous semble ?

—Allons donc ! C'est vous seule que cela regarde... Mais puisque vous le permettez, je vais donner quelques ordres pressés.

Il sonna, et Félix, qui cumulait, comme nous savons, les fonctions de valet de chambre avec celles de cocher, ne tarda pas à paraître.

—Félix, lui dit-il, vous attellerez demain matin avant le jour, et vous vous trouverez à la station du chemin de fer pour l'arrivée du train de P... Là vous prendrez Mlle Pichard, qui est prévenue, et vous l'amènerez ici... J'irais moi-même si je pouvais supporter la fatigue du voyage.

Félix demanda quelques explications et sortit en annonçant que l'ordre serait ponctuellement exécuté. Mme Duplessis, Victor, Florence, paraissaient stupéfaits. Quant au commandant, il n'avait pas l'air de soupçonner que son désir pût donner lieu à des interprétations singulières, et s'était remis à lire avec avidité la lettre explicative qui accompagnait le télégramme.

Il y eut encore un silence. Ni Ernestine ni Victor ne songeaient à faire une question, à élever une objection. La gérante ne montra pas la même réterue.

—Ah ça ! monsieur Charles, demanda-t-elle avec une sorte de colère, est-ce que cette... demoiselle va venir s'établir au Barral ?

—Tout me fait espérer, répliqua le commandant, qu'elle acceptera notre hospitalité... Elle était votre amie, Florence, comme elle était la protégée de Mme Duplessis, et nous témoignerons par là de notre sympathie pour cette louable infortune... Je vous prie donc de faire préparer une chambre à Mlle Claudine, et elle y restera tout le temps qu'elle voudra passer sous la protection de ma chère cousine et sous la vôtre.

—Et pourquoi, puisque la voilà libre, ne retournerait-elle pas chez elle, à l'auberge de Pierrefitte ?

—Ne sentez-vous pas que, dans les premiers temps surtout, elle deviendrait l'objet de la plus indiscrette et de la plus fâcheuse curiosité ? En outre, sa rentrée dans cette maison, qui a été le théâtre d'événements si tragiques, lui causerait des émotions cruelles quand elle est déjà affaibli par tant de secousses et de chagrins.

—Croyez-vous qu'elle n'aura pas aussi au Barral des motifs de s'émouvoir ? Croyez-vous que votre présence et surtout celle de M. Victor, qui... je ne l'en blâme pas, et il a bien fait... a porté ce mauvais coup au vieux Pichard, n'éveillerait en elle aucun pénible souvenir ?

—Mademoiselle Claudine a autant de raison que de cœur, et elle ne peut manquer de comprendre... Enfin, il importe surtout de savoir si madame Duplessis voit quelque difficulté à cet arrangement.

—Pourquoi en verrais-je ! répliqua Ernestine avec son accent de mélancolique résignation ; n'êtes-vous pas le maître ici, et toute personne qu'il vous plaira d'y recevoir ne doit-elle pas être la bienvenue ?

Charles Duplessis se méprit ou feignit de se méprendre sur la portée de cet assentiment.

—A la bonne heure, reprit-il, et merci, chère Ernestine... Quant à vous, madame, poursuivit-il en se tournant vers Florence, vous n'oublierez pas mes ordres, et vous tâcherez de

vous y conformer... Que tout soit près demain dans la matinée.

Il alluma une bougie, prononça un "bonsoir" passablement sec, et se retira dans sa chambre, en emportant ses lettres, qu'il comptait sans doute relire à loisir.

Après son départ, on ne se pressa pas de parler dans le salon, et on écoutait les portes qui se refermaient l'une après l'autre au milieu du silence. Enfin Mme Florence dit brusquement.

—Madame... ma bonne maîtresse... est-il possible que vous consentiez à voir "cette fille" s'installer ici à demeure ?

—Et comment pourrais-je m'y opposer, ma pauvre Florence ? répliqua Ernestine avec un sourire plein d'amertume ; quoi qu'en dise le commandant Duplessis, je ne suis dans cette maison qu'une étrangère dont la volonté ne saurait avoir de poids... Seulement, ajouta-t-elle d'un ton plus ferme, ce qu'il est en mon pouvoir de faire, je le ferai. Lorsque Mlle Claudine Pichard entrera au Barral, je l'aurai quitté... et pour toujours.

—Que dites-vous, maman ? s'écria Victor ; vous seriez décidée...

—Il n'y a plus d'illusion possible, reprit Ernestine en versant quelques larmes : le commandant aime cette fille d'une passion aveugle, insensée... Elle l'a comme fasciné, et maintenant qu'elle est libre, il va sans doute l'épouser... Notre dignité nous défend d'attendre que de semblables projets se réalisent. Jusqu'à ce jour, nous n'avons rencontré ici que de l'indifférence ; plus tard peut-être rencontrerions-nous de l'insulte... Mon parti est bien pris : je quitterai le Barral demain matin.

—Et où irez-vous, madame ? demanda Florence.

—A Paris, où toutes les pauvretés honorables peuvent se cacher, où toutes les bonnes volontés trouvent des encouragements. Notre sort sera modeste ; mais je m'adresserai à quelques amis puissants de feu M. Duplessis, et peut-être obtiendront-ils que la veuve et les enfants d'un excellent serviteur de l'Etat ne soient pas réduits à une condition trop misérable... Quoi qu'il en soit, nous devons tout préférer à notre situation présente, et si Victor veut affronter, comme moi, certaines éventualités...

—Moi, chère maman ! s'écria le lycéen avec chaleur, j'approuve toutes vos décisions, et, à mon avis, il y a longtemps que vous avez poussé la patience jusqu'aux dernières limites... Nous ne pouvions abandonner M. Duplessis pendant qu'il était blessé, en danger ; mais, à présent, le voilà debout, et il nous rend notre liberté d'action par ses indignes procédés... Pardon ! ce n'est pas à moi de le juger... Ainsi donc, ma mère, s'il vous plaît de partir, je suis prêt à vous suivre.

—Songes-tu, Victor, aux privations, aux mortifications, aux chagrins auxquels nous allons être exposés là-bas ? Au moment de prendre ce parti extrême, je me demande si, ta sœur et toi, vous ne me reprocherez pas un jour de n'avoir pas su dévorer certains outrages.

—Je ne crains que pour vous, chère maman ; mais peut-être le sort cessera-t-il de nous persécuter, et j'augure bien de vos futures démarches... Quant à moi, je me soumettrai sans me plaindre à la nécessité, et si je pouvais être un appui pour vous et pour ma sœur, je ne m'épargnerais pas...

—Allons ! puisque tu es si déterminé, rien ne doit plus nous retenir. Nous quitterons donc le Barral demain matin, sans prévenir M. Duplessis, et je lui écrirai dès que nous serons à quelques lieues d'ici, afin de lui expliquer les motifs de ce brusque départ... En prévision d'une circonstance de ce genre, j'ai économisé un peu d'argent sur ma petite pension, sans compter que je possède encore des bijoux de valeur. Aussi notre voyage s'opérera-t-il sans difficulté, et il nous restera quelques ressources pour notre arrivée à Paris.

—Et puis, ma chère maîtresse, dit résolument Florence, vous disposerez de tout ce que je possède, car vous pensez bien que, moi aussi, je ne veux pas rester ici afin de servir de chaperon à Mlle Pichard... Si vous quittez la maison, je la quitterai de même.

—Y songez-vous, ma bonne Florence ? Vous habitez le Barral depuis si longtemps ! Vous ne sauriez contracter ailleurs de nouvelles habitudes... Et puis, je croyais que vous aviez de l'affection pour Claudine Pichard ?

—Oui, autrefois, quand elle se tenait dans sa sphère et ne venait pas jeter la perturbation au milieu d'une estimable famille.

—Florence, réfléchissez, je vous prie...

—C'est inutile : je n'ai consenti à rester au Barral que pour être auprès de vous ; puisque vous partez, je pars de même ; l'affaire est toute simple... Ensuite, ajouta la gérante en clignant des yeux, je ne serai pas à votre charge... J'emporterai mes économies ; je pourrai entreprendre là-bas un petit commerce de grains ou de bestiaux. Vos Parisiens, j'imagine, ne sont pas plus difficiles à mater que nos madrés paysans des environs, et voilà celle qui sait les mener par le bon chemin ! .. Vous verrez, vous verrez ! Je vous serai utile, je vous le garantis, et vous ne regretterez pas de m'avoir associée à votre sort.

Ernestine essaya encore de faire renoncer la digne femme à son projet ; elle dut céder devant une volonté opiniâtre.

—Du moins, ma chère Florence, poursuivit-elle, vous ne partirez pas d'ici en même temps que nous ; votre disparition aurait de graves inconvénients, et le commandant y verrait une sorte de complot dont il ne manquerait pas de s'indigner... Je n'ai nullement l'intention d'offenser M. Charles Duplessis ; je cède la place à Mlle Pichard : voilà tout.

La gérante rêva un moment.

—Vous avez raison, reprit-elle enfin. J'ai des comptes à rendre, et je ne dois pas m'enfuir comme une voleuse... Seulement, je désire arriver avec vous dans ce Paris que je ne connais pas, et faire le voyage en votre compagnie... Eh bien ! mes comptes sont en règle, et il ne me faudra pas plus de dix minutes... Arrangeons donc les choses sans perdre de temps.

Une voiture était nécessaire afin de conduire les voyageurs à la station du chemin de fer, et il ne fallait pas songer à se procurer cette voiture à Pierrefitte, où leur présence eût trop excité la curiosité. Mais, au village de Saint-Hilaire, où demeurait la tireuse de cartes, il y avait un voiturier-aubergiste qui sans doute se chargerait de transporter Mme Duplessis et Victor à la station, et Mme Florence s'engagea à lui envoyer le lendemain matin de très-bonne heure un valet de ferme pour l'avertir de se tenir prêt.

Bien avant l'arrivée de Claudine, la mère et le fils s'étaient quittés furtivement le château, pour se rendre à pied au village ; la gérante se proposait de partir du Barral un peu plus tard, puis on se rendrait ensemble à la destination commune.

Ces arrangements pris, Ernestine n'en paraissait pas moins troublée et moins inquiète.

—Peut-être, disait elle en pleurant toujours, n'est-ce pas ainsi que, Victor et moi, nous devrions quitter le commandant Duplessis ! Ce départ furtif a l'air d'une fuite, causée par un mouvement de colère... Mais c'est le seul moyen d'éviter une scène ridicule et pénible pour tous.

—Quant à moi, chère maman, dit Victor avec feu, je craindrais, si je voyais M. Duplessis, d'oublier les égards que je lui dois... Et peut-être succomberais-je encore à cette impétuosité de caractère que vous m'avez reprochée si souvent.

—Tout est donc pour le mieux, répliqua Ernestine ; que le ciel nous soit en aide !

Elle se retira avec son fils pour commencer les préparatifs du voyage, tandis que Mme Florence, de son côté, se mettait à l'œuvre sur le champ dans le même but.

IX

LA RELIGIEUSE

Madame Duplessis et son fils atteignaient les premières maisons du village de Saint-Hilaire, que le brouillard avait cachées jusque-là.

Ils s'avancèrent un peu au hasard dans l'unique rue du

village, alors presque déserte, quand ils aperçurent une maison de meilleure apparence que les autres : c'était une sorte d'auberge, beaucoup moins importante que le Chêne-Vert et qui ne pouvait recevoir des voyageurs d'un ordre bien relevé. Comme la mère et le fils paraissaient incertains, ils remarquèrent quelque chose qui les fit s'arrêter brusquement.

Une voiture stationnait devant la porte, et cette voiture était celle que Mme Duplessis avait considérée longtemps comme la sienne. On pouvait d'autant moins en douter que Félix, le cocher, debout à quelques pas, causait avec un homme qui devait être le maître de l'auberge.

Cette rencontre inattendue frappa de surprise Ernestine et le lycéen. Mme Duplessis ne tarda pas à recouvrer sa présence d'esprit.

—Victor, murmura-t-elle, ne nous montrons pas. Sans doute "cette femme" est ici, et si nous nous trouvions face à face avec elle...

—Eh bien ! qu'aurions-nous à craindre ? Au fait, une pareille rencontre ne doit pas vous étonner... Pour aller de la station au Barral, il fallait passer par Pierrefitte ou par Saint Hilaire, et puisque l'on avait ses raisons pour ne pas traverser Pierrefitte...

—N'importe, mon ami ; je désire éviter, comme tu sais, toute scène désagréable ; continuons notre chemin.

—Mais c'est ici que nous sommes attendus, chère maman ; c'est ici que nous rejoindra Mme Florence ; et tenez, voici sans doute la voiture qui nous conduira au chemin de fer.

Il désignait sous un hangar voisin une espèce de patache à laquelle était attelée déjà une rosse pousrive. Victor disait vrai. D'ailleurs, Mme Duplessis, en se retournant, aperçut à dix pas de là Anatole Chamusset, qui les avait suivis depuis quelque temps, et qui, appuyé sur son fusil, ne cessait d'observer leurs mouvements. Elle ne savait trop quel parti prendre, quand Félix quitta le voiturier et s'approcha d'un air effaré.

—Est-ce bien vous, madame ? demanda-t-il ; et monsieur Victor aussi ?... Ma foi ! je ne m'attendais guère à vous trouver seuls et à pied si loin de la maison !

—Et vous-même, Félix, demanda le lycéen, que faites-vous là ?

—Je ne sais trop... Il paraît qu'on ne veut pas aller jusqu'au Barral... Je ne comprends rien à ce qui arrive. Cependant, M. le commandant m'avait donné l'ordre...

La conversation fut interrompue par l'aubergiste.

—Madame, dit-il à Ernestine, c'est vous sans doute qui avez retenu ma voiture pour vous transporter à la station avec tout votre monde ? Je suis prêt, et nous partirons quand vous voudrez.

—Il y a encore une personne à venir, répliqua Mme Duplessis avec distraction.

L'aubergiste s'inclina et se retira un peu à l'écart. Comme Ernestine allait adresser de nouvelles questions au domestique, la porte de la maison s'ouvrit, et deux religieuses, l'une jeune et l'autre vieille, mais portant l'une et l'autre le costume des sœurs grises ou sœurs de charité, parurent sur le seuil. La plus jeune salua Mme Duplessis par un sourire mélancolique.

—Entrez, madame, lui dit-elle ; c'est la Providence qui vous amène en ce moment.

Ernestine regarda d'un air interdit la personne qui parlait. Sous la grande coiffe empesée, elle reconnut les traits pâles, quoique toujours énergiques, de Claudine Pichard.

—Vous, mademoiselle ? balbutia-t-elle ; vous, et sous cet habit ?

—Cet habit sera désormais le mien, répliqua Claudine ; je n'ai pas perdu de temps pour m'en revêtir, et aussitôt que mes épreuves ont été finies, je me suis empressée, selon l'autorisation que j'en avais reçue... Mais entrez, de grâce, bonne et chère madame... La sœur Elisabeth et moi, nous serons heureuses que vous nous accordiez vos conseils et votre appui.

Toutes les préventions d'Ernestine tombèrent instantanément. Elle ne pouvait conserver contre "sœur Claudine" les

sentiments de défiance et de colère que lui inspirait la belle et séduisante Mlle Pichard.

—Soit ! répliqua-t-elle ; de quoi s'agit-il ?

Elle marcha vers la maison, et Victor se mit en devoir de l'accompagner ; mais Claudine, en apercevant le jeune Duplessis, ne put cacher un mouvement douloureux, et détourna la tête.

—Victor, dit Ernestine à son fils, reste dans la cour pour attendre Mme Florence.

Un signe de la main acheva sa pensée. Victor comprit et alla auprès de Félix, dont il espérait tirer quelques éclaircissements.

Ou entra dans une pièce assez pauvre, qui semblait être le salon de l'auberge. Il y avait du feu dans la cheminée ; sur une table on voyait une lettre commencée, qui sans doute avait été interrompue par l'arrivée de la mère et du fils.

Claudine offrit à Mme Duplessis une chaise en paille et s'assit elle-même, tandis que la vieille religieuse prenait place discrètement à l'autre bout de la salle.

—Madame, dit Mlle Pichard avec un air de franchise modeste, je n'ai pas besoin de vous rappeler les lugubres événements arrivés depuis peu... J'avais fait vœu, si mon innocence était reconnue, de me consacrer pour toujours à Dieu et aux bonnes œuvres, ainsi que vous le dira cette digne sœur qui m'a assistée, soutenue, encouragée dans mes moments les plus difficiles. Hier, aussitôt après mon acquittement, j'ai reçu une dépêche de M. le commandant Duplessis, qui m'annonçait qu'une voiture m'attendrait à la station voisine pour me transporter au Barral, où l'on m'offrirait obligeamment une retraite. Des devoirs importants, en effet, m'appellent dans ce pays, qui est le mien ; mais je ne veux ni me rendre à Pierrefitte, où je serais exposée à de cruels déchirements de cœur, ni me rendre au Barral pour... d'autres motifs. Je ne pouvais néanmoins, sans ingratitude, repousser trop sèchement l'invitation de M. le commandant Duplessis qui, au milieu de mes épreuves, m'a témoigné tant de sollicitude, tant de dévouement, et qui a été lui-même victime de la dernière et épouvantable catastrophe... Je suis donc montée dans la voiture ; mais je n'entends pas aller plus loin que cette maison, où je vais m'arrêter seulement quelques heures et régler les affaires qui m'amènent. Aussi étais-je en train d'écrire à M. le commandant Duplessis pour le remercier et lui présenter mes excuses.

—Fort bien, mademoiselle, reprit Ernestine dont la physionomie s'éclaircissait de plus en plus ; vous ne pouviez pourtant ignorer que j'étais au Barral, et comme je vous avais donné déjà des preuves d'intérêt...

—Il est vrai, et je n'oubliais pas avec quelle bonté vous m'avez traitée quand tout m'accablait ; mais je savais aussi rencontrer au Barral d'autres personnes dont la vue, bien qu'elles aient obéi peut-être à une inexorable nécessité, ne pouvait que m'inspirer de l'effroi...

—Eh ! mademoiselle, c'est à leur intervention que vous devez d'être maintenant libre et réhabilitée. Mais était-ce là le seul motif de votre réserve ? poursuivit Ernestine en fixant sur la jeune novice un regard perçant.

—Non, madame ; s'il faut le dire, je craignais aussi que ma présence là-bas n'encourageât certaines espérances qui ne peuvent avoir aucun résultat.

Mme Duplessis saisit la main de la jeune fille et la pressa avec force.

—Bien, bien ! s'écria-t-elle, et moi qui croyais... qui supposais... Claudine, il est certain qu'à cause de vous, le commandant Duplessis a négligé des obligations sacrées. S'il vous a montré de l'amitié, de l'abnégation, il n'a eu que de l'indifférence et de la froideur pour des personnes qui devaient attendre de lui des sentiments d'une autre nature.

Claudine regarda Mme Duplessis avec étonnement.

—Madame, dit-elle, je regrette beaucoup d'avoir été la cause involontaire... Eh bien ! raison de plus pour moi de ne pas pousser jusqu'au Barral... Seulement je vous prierai de m'excuser auprès de M. Duplessis, qui sans doute est encore souffrant de sa blessure.

—Il est guéri ; mais je ne saurais, ma pauvre enfant, me charger de votre commission. S'il faut le dire, je viens de quitter moi-même le château avec mon fils, et, selon toute apparence, nous n'y retournerons jamais.

—Est-ce possible ? Et me permettez-vous de vous demander où vous allez ?

—A Paris ; la voiture de l'aubergiste va nous conduire à la station aussitôt que nous aurons été rejoints par Mme Florence.

—Quoi ! Florence aussi quitte le Barra ! ? s'écria Claudine. Madame, madame, je vous en conjure, ne me cachez rien... Ne serait-ce pas la nouvelle de mon arrivée qui vous aurait poussés tous à cette détermination ?

—Je l'avoue ; nous ne pouvions prévoir... Mais le mal est fait, et il est irréparable.

La jeune novice paraissait désespérée.

—Mon Dieu ! disait-elle, est-il donc vrai que je porte malheur à tout ce qui me témoigne de l'affection !... Sans le vouloir et sans le savoir, je suis cause... Quel parti prendre maintenant ?

Son chagrin était si vif, que Mme Duplessis allait lui adresser des consolations, quand tout à coup une altercation violente s'éleva au dehors. On entendait des voix irritées dont le diapason montait peu à peu d'une manière menaçante.

—Jésus ! mon Dieu ! s'écria sœur Elizabeth, qu'est ceci ?

Mme Duplessis et Claudine écoutaient de leur côté.

—Je reconnais la voix de Victor ! dit Ernestine avec inquiétude.

Et elle courut vers la porte.

—Moi, dit Claudine à son tour avec émotion, j'ai cru distinguer... Non, non, l'homme indigne dont j'ai tant à me plaindre ne saurait être ici !

Elle suivit Mme Duplessis ; mais elle s'arrêta à la porte, tandis qu'Ernestine se précipitait vers le théâtre de la querelle.

C'était, en effet, une querelle qui venait d'éclater entre Victor et Anatole.

Mme Duplessis, à la vue de Claudine Pichard, avait complètement oublié Chamusset. Quant à Victor, obligé de rester hors de la maison, il ne tarda pas à être offusqué par cette espèce d'ombre, immobile et silencieuse à quelques pas, et, n'y tenant plus, il l'aborda d'un air résolu :

—Monsieur, dit-il, que me voulez-vous ? Je n'aime pas qu'on m'espionne... Passez votre chemin.

—Monsieur, répliqua l'autre fièrement, le chemin m'appartient comme à vous, et je n'agis qu'à ma guise...

Victor fit un geste menaçant. Anatole se mit sur la défensive et s'écria :

—Ne m'approchez pas, monsieur, ou, de par le diable ! je vous tueraï comme vous avez tué Baptiste Pichard.

Cette allusion à l'événement récent fit bondir Victor Duplessis.

—Je suis curieux de voir cela ! répliqua-t-il ; je n'ai pas peur de votre fusil.

Et il s'avança pour enlever son arme à Anatole qui, dans un moment de colère ou de frayeur, pouvait succomber à la tentation de s'en servir. Mme Duplessis s'écria tout à coup derrière lui :

—Ah ! Victor, encore toi !... toujours toi !

Le lycéen s'arrêta confus.

—Chère maman, dit-il, je ne peux pourtant pas tolérer des insolences...

—Tu as tort, mon fils, et ton humeur intraitable me cause de vifs chagrins... Vous, monsieur, continua Mme Duplessis en s'adressant à Anatole, ne tenez pas compte des paroles de ce jeune étourdi ; c'est sa mère qui vous le demande.

—J'ai regret de ne pas obéir à une dame, répondit Anatole, mais l'honneur me défend... Allez, sa colère n'est qu'une comédie, il y regardera à deux fois avant d'attaquer un homme armé, qui l'attend de pied ferme !

Et il se tenait en garde.

Cette attitude redoublait la rage de Victor, en même temps qu'elle augmentait les alarmes de Mme Duplessis. La pauvre femme, à bout de forces, sentait que le bouillant jeune homme allait lui échapper. Félix et le voiturier s'étaient bien approchés ; mais le respect les empêchait de porter les mains sur le lycéen, comme Chamusset l'espérait peut-être.

Tout à coup Claudine, suivie de la vieille religieuse, sa compagne, marcha vers Anatole et lui dit avec un accent d'autorité :

—Retirez-vous, monsieur ; n'avez-vous pas fait assez de mal ? Il n'y a plus que trouble et désastre partout où vous avez passé !

Anatole envisagea avec stupéfaction la personne qui parlait. Il avait peine à reconnaître sous ses austères vêtements la jeune fille qui était autrefois l'ornement du pays.

—Quoi ! mademoiselle Claudine, est-ce vous ? dit-il enfin d'une voix tremblante. Je suis heureux de vous voir libre, et je vous félicite...

—Merci de vos félicitations, répliqua Claudine avec ironie ; mais ce n'est pas votre faute si le jour a fini par luire sur de lugubres vérités... N'importe ! Avant de prononcer des vœux éternels et de quitter le monde, mon devoir est de vous dire que je vous pardonne et que je prierai pour vous... A présent, que rien ne vous retienne ici. Partez, et puisse Dieu vous donner l'intelligence et le regret des fautes que vous avez commises !

Tel était l'intérêt puissant qui s'attachait à cette fortuite rencontre de l'accusateur et de l'accusée, que tous les assistants demeuraient profondément attentifs. Victor lui-même avait cessé ses efforts pour se délivrer. Anatole Chamusset était maintenant très-rouge ; une sueur abondante baignait son visage. Il avait conscience de l'odieux de son rôle et ne pouvait cacher son malaise. Néanmoins, son sot orgueil ne fléchit pas.

—Mademoiselle, répliqua-t-il, les yeux baissés, vous ne pouvez me garder rancune pour m'être acquitté d'un douloureux devoir... Quant à exiger que je cède aux injonctions de ce jeune homme, vous ne le connaissez donc pas ? Vous ignorez que c'est lui, Victor Duplessis, qui...

—Je sais, répliqua Claudine d'un ton sombre, qu'il a servi d'instrument à la vengeance de Dieu... Mais je sais aussi, Anatole Chamusset, qu'il a été moins fatal que vous à ma pauvre famille.

Anatole continuait de rester sourd aux supplications comme aux reproches, quand il sentit qu'on lui arrachait son fusil, et une personne qui s'était approchée furtivement lui dit d'un ton railleur :

—Ah ça ! en finirons-nous ? Partez, monsieur Chamusset ; partez vite, ou sinon vous allez vous-même faire connaissance avec cette arme dont vous osez menacer Mme Duplessis-Barral et M. Victor.

Anatole se retourna furieux ; mais, voyant le bout du fusil braqué sur son visage, il fit un saut de côté en poussant un cri d'épouvante.

La personne qui l'avait désarmé pouvait pourtant ne pas sembler bien redoutable : c'était Mme Florence qui venait de se glisser inaperçue parmi les assistants. Un coup d'œil rapide, quelques mots échangés à voix basse avec Félix, avaient suffi pour la mettre au courant de l'état de choses. Avec cette promptitude de décision qui la caractérisait, elle avait passé derrière Anatole, et elle était parvenue à opérer la diversion dont nous connaissons le résultat.

Le cri d'Anatole avait été répété par Mme Duplessis et par quelques autres personnes. On craignait que la gérante n'accomplît sa menace, et Chamusset la croyait sans doute fort capable d'en venir à cette extrémité, car il balbutia :

—Prenez garde, madame ; la justice saura... Vous allez commettre un crime !

—Et qu'alliez-vous donc faire vous-même ? reprit Florence ; mais si ce bout du fusil vous fait peur, que dites-vous de l'autre ? Il est assez bon pour vous.

Elle renversa prestement le fusil et lui en porta la crosse au visage. Anatole recula de nouveau ; mais comme la terrible

veuve ne cessait d'avancer, il céda à une irrésistible frayeur et prit la fuite à toutes jambes.

Florence le poursuivit, en criant pour augmenter son effroi, tandis que Félix, le voiturier et aussi les voisins, ne se gênaient pas pour pousser des huées. Quoique le malencontreux rodoumont redoublât de vitesse, il ne gagnait pas de terrain. La gérante ne cherchait plus à employer la crosse du fusil, mais elle diligentait la fuite de Chamusset au moyen de sa grosse chaussure ferrée, ce qui permettait de voir le solide pantalon d'homme qu'elle avait revêtu pour le voyage ; ils ne tardèrent pas à disparaître tous deux dans le brouillard. Pendant que les assistants observaient avec des sentiments divers les phases de cette scène tragi-comique, Claudine murmurait, l'œil fixe et l'air abattu :

—Voilà donc l'homme que j'ai aimé, que j'aime peut-être encore... l'homme qui a causé tous mes malheurs et ceux de mes proches !... Ce n'est qu'un fat et un lâche !

Bientôt Mme Florence, les vêtements un peu en désordre et toute haletante, revint de l'expédition où elle avait été victorieuse.

—En voilà toujours un à la raison, dit-elle, et il pourra conter la chose, s'il le veut, à son papa M. le maire... Mais, bon Dieu ! que se passe-t-il ici ?... Mlle Pichard en religieuse !... Ma maîtresse qui n'a plus l'air de songer à partir !... M. Victor qui se querelle avec le fils Chamusset !...

—Oui, oui, que se passe-t-il ? demanda une voix nouvelle avec un accent de surprise ; quoi ! mademoiselle Claudine ?

C'était le commandant Duplessis qui parlait ainsi. Nous savons comment il avait suivi Florence de loin, et il arrivait sans se douter des événements.

L'embarras d'abord fut général. Enfin Claudine dit avec fermeté :

—Nous ne saurions rester ici au grand air et au froid... Rentrons... Aussi bien tout le monde ne doit pas nous entendre.

Elle s'appuya sur la vieille religieuse, car elle avait peine à se soutenir, et se dirigea vers la maison. Le commandant l'accompagna, ainsi qu'Ernestine, qui avait repris le bras de Victor, par crainte de quelque nouvelle algarade de son fils, et Mme Florence marcha derrière eux.

Comme l'on franchissait la porte, le voiturier-aubergiste s'approcha de la gérante.

—Eh bien ! madame, dit-il à demi-voix, ne partons-nous pas ? L'heure presse, et le train de chemin de fer n'attend personne.

—Prenez patience, monsieur Bernard, répliqua Florence en clignant des yeux ; ce ne sont pas quelques minutes de plus ou de moins... Qui sait même si nous partirons ?

X

DERNIERS ADIEUX

Claudine s'était assise à moitié évanouie, et Mme Duplessis s'empressa de lui faire respirer des sels, tandis que la femme de l'aubergiste lui apportait un verre d'eau. Ces simples remèdes suffirent pour la ranimer, et après avoir donné l'ordre à l'hôtesse d'aller lui préparer une chambre, elle promena un long regard autour d'elle.

Mme Duplessis, qui se tenait à son côté, paraissait calme, quoiqu'un léger tremblement trahit ses anxiétés secrètes. Le commandant n'avait adressé la parole ni à l'une ni à l'autre, et à peine osait-il les regarder à la dérobée. Interdit, le front baissé, il ne savait quelle attitude prendre au milieu de circonstances si bizarres. Quant à Victor, il s'était assis à l'écart derrière sa sœur Elizabeth et Mme Florence, s'efforçant de se soustraire aux yeux de Claudine.

Celle-ci se rendit assez exactement compte des sentiments divers qui animaient les assistants et reprit, après un silence :

—Je ne suis venue dans ce pays, monsieur le commandant, que pour vous dire, ainsi qu'à tous mes autres amis, un adieu qui doit être éternel.

—Eternel ! répliqua Charles Duplessis en tressaillant.

—Je n'appartiens déjà plus à ce monde ; je dois rompre

avec tout ce qui m'y rattache encore... Néanmoins, monsieur, tant qu'il me restera un souffle de vie, je garderai la mémoire des services que vous m'avez rendus dans mon malheur et dans mon abaissement... Pardonnez-moi vos souffrances ; pardonnez-moi les chagrins que j'ai pu vous causer involontairement, et pensez quelquefois à moi, qui prierai pour mes amis et mes ennemis.....

Déjà Charles Duplessis et Ernestine avaient été mariés à l'époque convenue, et aussitôt après, ils étaient partis pour Paris. Comme peu de personnes connaissaient maintenant les anciennes rivalités du défunt préfet et de Charles, cette union, toute de raison et de bienfaisance apparentes, obtint l'approbation générale. Du reste, rien n'en troubla la sérénité. Les époux avaient trop d'expérience l'un et l'autre pour ne pas comprendre les délicatesses et les ménagements que leur imposait le passé. Ils vivaient d'habitude six mois à Paris et six mois au Barral, dont Mme Florence avait repris la gérance et qu'elle administrait avec le même zèle qu'autrefois.

Quand à Claudine Pichard, elle avait tenu parole. Le lendemain même du jour de sa rencontre au village de Saint-Hilaire avec la famille Duplessis, elle était repartie pour un couvent de L***, après avoir donné ses instructions et ses pleins pouvoirs au notaire Briffaut, et n'était jamais revenue. On prétendait bien que, le jour où feu Baptiste Pichard avait été transporté dans son tombeau de Bois-Garet, à la diligence du notaire, on avait vu une femme, vêtue de noir et voilée, s'avancer tout à coup, s'agenouiller sur le petit monument et rester longtemps en prière. Mais cette femme avait disparu mystérieusement comme elle était venue, et personne n'osait affirmer que c'était Claudine Pichard.

Quoi qu'il en fût, Claudine employa le reste de sa vie en bonnes œuvres. Ayant prononcé des vœux dans l'ordre de Saint-Vincent-de-Paul, elle se consacra entièrement aux pauvres et aux malades. Lors de la funeste invasion qui couvrit la France de sang et de ruines, elle suivit les armées pour soigner les blessés, et mourut obscurément, dans une ambulance, d'une maladie épidémique qu'elle avait contractée en exerçant sa mission de charité.

Victor Duplessis, qui est aujourd'hui capitaine d'état-major s'est bravement battu pendant la dernière guerre ; et chaque fois qu'il vient en congé au Barral, il a de longues conversations avec son père au sujet de "la revanche." Ernestine les écoute tristement, et Mme Florence serre les poings sans rien dire.

FIN.

Pour paraître dans le prochain numéro :

COLOMBA

NUMEROS PARUS :

- VOLUME I. — 1 La Goëlette Mystérieuse—2 Un revenant—
3 La Jeune Sibérienne—4 La Femme au Doigt Coupé—
5 Les Trois Chercheurs de Pistes—6 La Perle Noire—
7 Tolla—8 L'Abîme—9 Le Banquier des Pirates—
10 L'Archipel en Feu—11 Tancrede de Rohan—12 Nora—
13 Le Petit Vieux des Batignoles—14 Une Passion
Indienne—15 L'épave du Cynthia—16 Le Secret de
Patrick O'Donoghon—17 L'héroïne du Désert—18 La
Rose Blanche—19 Le Dernier des Enfants d'Edouard—
20 L'incendiaire—21 Un Duel au Desert—22 Le Pé-
cheur de perles—23 Les Frères de la Côte—24 Les
Voleurs de Chevaux—25 La Chasse aux Brigands—
26 Le Peau Rouge.

- VOLUME II.—1 Dragonne et Mignonne—2 Le chevalier de
Lancy—3 Le crime de Pierrefitte.